

**Mission d'assistance à la réalisation du Schéma Régional de
Développement Culturel de la Région Guyane**

**DIAGNOSTIC CULTUREL DE LA GUYANE
AVRIL 2009**



REGION GUYANE

| | |
|---|-----------|
| 1 - Introduction..... | 3 |
| 2 - Présentation du contenu du rapport de diagnostic | 4 |
| 3 - Le contexte..... | 5 |
| 3-1 Une multiculturalité spécifique | 5 |
| 3 -2 Un vaste territoire..... | 5 |
| 4 – Principales forces et faiblesses..... | 6 |
| 4-1 Les atouts | 6 |
| 4-2 Des points faibles | 7 |
| 4-3 Des risques | 7 |
| 4-4 Des opportunités | 8 |
| 5– Etat des lieux..... | 10 |
| 5 -1 Les problèmes transversaux | 10 |
| 5-2 Analyse spécifique par secteur..... | 12 |
| 6 – Analyse diagnostique..... | 25 |
| 6-1 L’activité culturelle existante nécessite davantage d’appui | 25 |
| 6-2 Des outils à repenser | 27 |
| 7 – Priorités dans la poursuite de la réflexion..... | 30 |
| 7-1 La formation..... | 31 |
| 7-2 Les transports, déplacements, hébergements | 32 |
| 7-3 Culture et innovation..... | 32 |
| 7-4 La création artistique..... | 32 |
| 7-5 Sensibilisation, pratiques et diffusion artistiques..... | 33 |
| 8 – Vers un schéma stratégique de développement culturel..... | 34 |
| 8-1 La culture, quatrième pilier d’un développement durable | 34 |
| 8-2 Articuler les politiques publiques..... | 35 |
| 8-3 Les grands chapitres de l’intervention régionale..... | 35 |
| Liste des entretiens réalisés en phase diagnostic | 37 |
| Annexes | 38 |

1 - INTRODUCTION

L'étude en vue du schéma régional de développement culturel a été confiée par la Région Guyane à ACT Consultants, dans le cadre d'une consultation publique lancée en janvier 2008. L'offre de ACT a été faite en février 2008 et c'est en septembre 2008 que le choix de la Région a été défini.

L'enjeu d'une telle étude est considérable, non seulement parce que la Région s'est déjà dotée d'autres schémas de développement (économique, formation, jeunes...) et qu'il y a là une lacune à combler, mais surtout du fait de l'importance de la question culturelle dans la société guyanaise en pleine évolution.

Nous avons voulu répondre à la volonté des élus de la Région Guyane de s'emparer pleinement de la compétence culturelle et de soutenir la dimension transversale de la culture.

Nous avons voulu inscrire notre travail dans la nécessité exprimée dès 2004 par l'exécutif régional, de « mobiliser la culture comme moyen d'intégrer les hommes et de contribuer à leur épanouissement tout en renforçant notre identité régionale prise dans sa pluralité et l'attrait de notre région ».

Le cahier des charges de l'étude demandée précisait trois domaines de travail pour le développement culturel et artistique: la sensibilisation, les formations et la diffusion. Nous y avons ajouté la création artistique, convaincues de l'importance d'améliorer les conditions d'existence de la création guyanaise et de lui donner une visibilité .

Prenant acte des défis importants auxquels est confrontée aujourd'hui la Guyane, nous avons situé la culture au carrefour de dynamiques paradoxales comportant de forts potentiels, notamment dans la mobilisation de la jeunesse et l'expression populaire multiple, mais aussi des risques de replis et de tensions.

Nous avons orienté le diagnostic autour des réponses à chercher, avec toute une variété d'acteurs, à des questions portant aussi bien sur l'accès aux lieux culturels et sur les moyens des politiques publiques que sur les aspirations et la créativité des différents groupes sociaux en présence en Guyane. Car, en arrière plan de la démarche, la conception de la culture est bien celle d'un vecteur d'identité et de développement transversal à tous les champs de la vie sociale, économique, urbaine et rurale.

Cette volonté d'embrasser tous les champs se heurte, bien sûr, aux limites temporelles de l'étude et à la nécessité d'aboutir à un schéma de développement culturel. Faute de pouvoir se livrer à des recherches exhaustives, il a fallu faire des choix et assumer quelques lacunes. Ces dernières concernent principalement les éléments chiffrés que l'on attend généralement d'un diagnostic, la couverture d'ensemble du territoire guyanais et le recueil des analyses des élus locaux qui n'ont été rencontrés qu'en partie. Ces faiblesses sont partiellement liées au temps imparti à l'étude, mais également au statut de la culture dans les institutions et collectivités qui la portent : sa prise en charge fragmentée, reflet de la place inégale qu'elle occupe dans les politiques publiques et l'absence d'organisation en réseau des acteurs concernés à différents égards expliquent que l'équipe a dû se livrer à un balayage très large du champ, au lieu de pouvoir d'emblée cibler l'essentiel. S'ajoute à cela le temps de réaction, parfois très long, aux demandes de rendez-vous, l'absence d'intérêt de certains interlocuteurs sollicités et les contraintes de déplacement dans la région.

Le présent rapport de diagnostic s'appuie sur l'analyse de tout le matériau qui a pu être réuni lors de notre présence en Guyane en novembre 2008 et janvier 2009. Il est destiné à être débattu par le comité de pilotage régional, afin d'en extraire des textes plus courts et ciblés sur différents aspects du développement culturel qui seront mis en débat lors des ateliers de la fin du mois de mai. Les enseignements tirés de ces ateliers seront soumis au comité de pilotage lors d'une séance de travail qui devrait suivre de près les ateliers et permettre à l'équipe de finaliser les recommandations et l'architecture du schéma.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont bien voulu nous donner de leur temps pour des entretiens et nous espérons que leurs points de vue et leurs attentes se retrouvent, dans toute leur diversité, dans ce document.

2 - PRESENTATION DU CONTENU DU RAPPORT DE DIAGNOSTIC

Ce rapport analyse la place de la culture dans la société guyanaise, mettant en évidence sa présence transversale dans les différents aspects de la vie des habitants, et réalise un état des lieux du secteur artistique et culturel, secteur par secteur. Il s'appuie sur les entretiens, observations et lectures réalisés, cités tout au long du document.

Il n'est pas exhaustif dans la mesure où nous n'avons pas pu couvrir la totalité du territoire guyanais (plusieurs communes n'ont pas été visitées), et parce que des personnes ressources et acteurs locaux d'importance n'ont pu être rencontrés, généralement par manque de temps.

D'une façon générale :

- Pour la plupart des interlocuteurs, la culture tient bien un rôle dans le développement de la Guyane : connaissance mutuelle des communautés au sein de la Guyane, support d'éducation, tourisme, établissement de relations sur le mode de la valorisation et de la complémentarité avec les pays voisins, là où d'autres discours mettent surtout en avant la possible concurrence...
- Les freins limitant la place de la culture sont de deux ordres :
 - ◆ **Ceux qui limitent le développement de l'ensemble de la société** : l'absence ou l'insuffisance de transports, la cherté des déplacements, l'insuffisance de la formation professionnelle,...La prise en compte de ces besoins est quasiment un préalable à l'action pour un développement culturel
 - ◆ **Ceux qui sont plus spécifiques au secteur** :
 - Lacunes ou incohérences: l'absence d'information sectorielle (liste d'acteurs, programmations), méconnaissance réciproque, absence d'espaces d'échange et de concertation, manque de coordination entre les initiatives, ce qui provoque une déperdition assez conséquente de temps, d'argent et d'énergie, chez les acteurs culturels comme chez leurs partenaires
 - Manque de moyens: quasiment pas de lieux de création et de diffusion, manque de lieux adaptés au territoire, insuffisance du volume et irrégularité du financement des initiatives.

L'intrication des facteurs nécessite de se doter d'une vision d'ensemble, à partir de laquelle la responsabilité de chaque problématique sera envisagée, ainsi que le rôle des partenaires naturels ou légaux intervenant dans le domaine.

Le rapport de diagnostic décrira donc, pour chaque secteur, un tableau d'ensemble des potentialités, problèmes, besoins, et proposera des pistes pour un positionnement de l'intervention régionale, au regard de l'ensemble des partenaires concernés.

3 - LE CONTEXTE

3-1 Une multiculturalité spécifique

La Guyane, terre d'immigration séculaire voit depuis longtemps coexister différents groupes de population venus s'ajouter aux peuples premiers. La conscience de cette multiplicité, quelque peu étouffée pendant un temps, revient en force aujourd'hui, alors que les dynamiques démographiques variables selon les groupes et l'évolution socio économique des pays de la Caraïbe, du plateau des Guyanes et de l'Amérique du Sud plus largement, font converger vers la Guyane des mouvements migratoires nombreux et divers.

Dans ce contexte, que l'on parle de multiculturalité ou de pluriculturalité, de rencontre des cultures ou de métissage culturel, on est au cœur d'une question centrale de l'identité guyanaise.

L'état actuel de la réflexion des acteurs et penseurs guyanais fait apparaître une démarche en tension :

- d'un côté, les acteurs culturels et une partie de la population souhaitent une visibilité des différentes identités culturelles présentes sur le territoire, certaines d'entre elles se vivant comme en perte de vue (traditions noir marron, par ex.), ce qui soutient d'autant plus les revendications de visibilité, mais peut générer une tentation de repli protectionniste ;
- en même temps, les responsables institutionnels mais aussi certains acteurs culturels pré-cités soulignent le risque de cloisonnement et de repli communautaire que porte la démarche de promotion des identités, dans un contexte socio-économique difficile. De ce fait, ils vont chercher à provoquer ou à mettre en évidence des interactions entre les différentes cultures, pour pallier ce risque.

C'est en particulier la posture adoptée par le Musée des Cultures de Guyane, dans l'élaboration du projet scientifique du futur nouveau Musée. Cette réflexion scientifique cherche à la fois à conforter les axes envisagés en sollicitant l'avis de la communauté scientifique internationale (ethnologie, anthropologie, sociologie, etc.), bien au-delà de la Guyane, et à se donner les moyens d'un large partage de cette vision avec les habitants du territoire et les acteurs culturels impliqués à travers des interactions permanentes.

Une telle démarche nous apparaît centrale, pour fonder une politique culturelle enracinée dans une réalité locale, se faisant l'écho des mutations permanentes des différentes cultures, et porteuse d'une vision à long terme : c'est de ce terreau que devraient émerger les axes et dispositifs d'un Schéma Régional de Développement Culturel répondant aux enjeux prioritaires du territoire.

Elle devrait coexister avec la prise en compte des besoins communs de base, spécialement ceux mentionnés en introduction, cet équilibre paraissant nécessaire pour que la coexistence entre communautés se déroule de façon satisfaisante, et permette la construction et l'appropriation permanentes d'une identité commune.

Si une définition d'une identité commune veut être tentée, on peut avancer que sa caractéristique principale serait d'être une identité rhizome, animée d'un mouvement permanent, au rythme des frottements permanents entre les cultures présentes sur le territoire guyanais.

3-2 Un vaste territoire

La volonté de construire une politique culturelle sur l'ensemble de la Guyane doit affronter la réalité d'une région très étendue dans laquelle il faut à la fois préciser ce qui peut convenir à l'ensemble du territoire, et ce qui serait spécifique à une partie de la population ou du territoire : les besoins, les pratiques et les attentes en matière culturelle ne sont pas forcément les mêmes en forêt isolée et en milieu urbain, sur les fleuves et dans les parties continentales ; ces variations sont à prendre en compte en réfléchissant aux supports et aux priorités.

Les difficultés d'accès d'un point à l'autre impliqueront qu'un projet ou un équipement destiné à l'ensemble des populations relèvera plutôt de l'exception.

La réflexion spécifique à chaque territoire aura pour toile de fond l'intention de comprendre le fond commun et les attentes plus spécifiques de certaines communautés, en vue de protéger leur originalité, d'assurer l'égalité

d'accès à toutes les populations, de soutenir les rencontres interculturelles déjà présentes dans le quotidien et les passages entre traditions et modernité, tant du point de vue des contenus à mettre en œuvre que des moyens logistiques accessibles à tous.

A cet égard, les entretiens réalisés à l'occasion de cette étude, notamment ceux conduits en dehors de Cayenne, témoignent fréquemment d'une méconnaissance de la richesse culturelle du territoire et des difficultés à promouvoir ce qui se fait hors Cayenne. Ainsi l'écomusée ouvert à Regina depuis mai 2008 est un lieu de découverte du patrimoine de l'Oyapock et du passé industriel particulièrement adapté à des visites scolaires ; or, le coût du déplacement en car depuis Cayenne par exemple est prohibitif (1 500 à 2 000 €)¹. L'équipe du musée est donc en attente d'une manifestation d'intérêt de la part de la Région pour l'est de la Guyane. Même chose dans les domaines musical et des arts visuels, pour transporter des artistes du fleuve vers le littoral et Cayenne².

4 – PRINCIPALES FORCES ET FAIBLESSES

4-1 Les atouts

- Une tradition bien vivante, à protéger en tant que patrimoine, à valoriser comme richesse humaine, voire comme potentiel de développement d'activités, et ouverte à la création :
- Les traditions culturelles présentes en Guyane (cultures créoles, cultures noir marron, cultures indiennes,...) structurent tout ou partie de la vie d'une part importante de la population guyanaise. Elles méritent d'être valorisées :
 - aux yeux de l'ensemble des habitants de la Guyane : la sous-estimation de cette richesse semble responsable du manque d'intérêt d'une partie des Guyanais pour certaines parties du territoire, hors l'île de Cayenne, avec des conséquences importantes : manque de personnel qualifié dans certaines parties de la région, manque de mobilité et sensation d'isolement pour les populations autochtones concernées. La valorisation de cette richesse participerait d'une meilleure appropriation commune de la Guyane par ses habitants ;
 - aux yeux des voisins et des visiteurs : la valorisation de ces cultures, présentes tant en Guyane même que sur les territoires voisins (Surinam, Brésil, Caraïbe, Amérique latine) participerait à la fois à l'intégration de la Guyane dans son environnement, et à la construction d'une identité amazonienne en émergence sur le plateau des Guyanes. Ces sentiments d'appartenance sont co-fondateurs d'une coopération réussie.

Les voisins brésiliens et surinamais connaissent bien les populations et les cultures des fleuves limitrophes ; mais les contacts se font essentiellement de manière informelle. Les expériences d'échange et de coopération sont encore timides ou bien découragées par l'obstacle financier : ainsi, les échanges culturels effectués par l'OCRG ou par l'ENMD se sont arrêtés parce qu'ils étaient entièrement à la charge de la partie guyanaise.³ En matière de préservation et de transmission des patrimoines culturels, le Brésil (Musée de Oyapoque) et le Surinam (homologation des savoirs traditionnels⁴) sont souvent cités par les interlocuteurs guyanais.

Des enquêtes menées par le comité du Tourisme soulignent que si l'axe prioritaire « nature » est pertinent, les visiteurs sont en demande d'une meilleure compréhension de la richesse humaine de la Guyane, dont ils n'ont qu'une connaissance floue.

A partir de ce double attrait, dont on vérifiera qu'il respecte la protection des modes de vie traditionnels là où ils sont en vigueur (on sait les ravages produits en Guyane dans les années 60, plus récemment en Afrique et

¹ Entretien avec M. Damien Hanriot, directeur de l'Ecomusée de l'Aprouague à Regina, 27 01 09

² Entretien avec M. Mickaël Christophe, directeur artistique des Tansamazoniennes, St Laurent du Maroni, 23 01 09

³ Entretiens avec Madame Egalgi, présidente de l'ENMD, Cayenne 19 01 09 et avec Madame Kerel, présidente de l'OCRG, Kourou 26 01 09

⁴ Entretien avec M. Gautero Soutou, Antenne régionale de Maripasoula, 29 01 09

ailleurs par l'ethno-tourisme), des développements sont possibles en matière d'insertion sociale, d'approfondissement culturel, de positionnements économiques ; ils seraient porteurs d'un changement d'image de la Guyane, qui aurait lui aussi des répercussions en termes d'attractivité.

- Des savoir faire traditionnels vivants et porteurs de potentiels de développement encore peu explorés, jusqu'à des pistes d'innovation culturelle et économique, par exemple autour de la filière bois et du design, avec les travaux du laboratoire Ecofog/CNRS de l'Université de Guyane.
- Une grande créativité, chez les professionnels comme chez les amateurs – ce terme n'étant pas adapté pour les pratiques traditionnelles, socle des pratiques culturelles vécues qui font la richesse humaine de la Guyane.
- Des performances notables dans certains domaines (musique avec notamment les différents festivals des musiques du fleuve, danse avec les différentes actions de la Cie Norma Claire et le travail reconnu de l'ADACLAM, dont les danseurs peuvent être recrutés sur les scènes nationales et internationales..).

4-2 Des points faibles

- Les problèmes de transport et ceux liés à la formation signalés plus haut au titre des freins au développement ;
- Une difficulté à inscrire les expressions culturelles des peuples autochtones dans les cadres institutionnels existants : une partie des populations, amérindiennes notamment, situées ou non sur le territoire du Parc National s'inquiètent d'options prises par le pouvoir central sachant que la France n'a pas signé la Convention 169 de l'OIT⁵ : que seront les choix régionaux dans ce contexte ?
- Une difficulté à prendre en compte et valoriser la multiculturalité dans le milieu scolaire, là où elle existe pourtant obligatoirement, dès le plus jeune âge : dans le contexte de la Guyane, c'est le 1^{er} lieu où peuvent se construire respect de soi-même et respect de l'autre (connaissance mutuelle), valorisation des pratiques culturelles dans ce qu'elles ont d'éducatif (l'individu et le groupe), acquisition de bases linguistiques solides, nécessaires pour communiquer (passer d'une langue à l'autre) et assimiler correctement les savoirs scolaires.

Du point de vue linguistique, il reste difficile d'intégrer le fait qu'une éducation en langue maternelle est une des bases d'une bonne acquisition de l'ensemble des savoirs scolaires.

- Un faible nombre de lieux de création et de diffusion adaptés, en particulier pour les artistes professionnels ;
- Une circulation d'informations lacunaire qui ne facilite pas les connaissances mutuelles ni la constitution de réseaux, qui génère déperdition d'énergie, de temps, voire d'argent. Ceci laisse bon nombre d'acteurs dans une sensation d'isolement et les promoteurs de la culture démunis dans leur action.

On note aussi une difficulté à inscrire les actions dans le temps, plusieurs facteurs se conjuguant : les freins précédemment cités, le manque de moyens, les inégalités territoriales...., ce qui contribue au manque de structuration du secteur culturel.

Par ailleurs, la coordination entre les différentes institutions intervenant souvent de façon complémentaire sur le terrain (Région, Etat, Conseil Général, Communes...) semble faible, pouvant provoquer une dispersion des moyens et un manque d'efficacité.

4-3 Des risques

Dans ce contexte, plusieurs risques doivent être pris en considération :

⁵ Convention 169 de l'OIT : elle stipule notamment que les Etats doivent reconnaître et protéger les valeurs, pratiques sociales, culturelles, religieuses et spirituelles des peuples autochtones; que les peuples intéressés doivent avoir le droit de décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus du développement et d'exercer autant que possible un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre. Cf annexe 4

4-3.1 Le risque de déperdition des richesses culturelles

Une perte des savoirs et des savoir-faire peut se produire par manque d'espaces de transmission, l'évolution des modes de vie ayant parfois modifié et/ou rendu impossible la poursuite des modes traditionnels de transmission. Par exemple, il a été souligné à plusieurs reprises, avec un certain sentiment d'impuissance, que si l'école est dispensatrice de savoirs nécessaires pour être présent et actif dans le monde actuel, elle est aussi, dans sa forme actuelle d'application à la réalité guyanaise, vecteur de perte des langues maternelles (et de tous les sens qu'elles véhiculent), de dévalorisation des savoirs traditionnels et de ceux qui les portent.

En même temps, les personnes détentrices de ces savoirs disparaissent sans que le collectage ait été réalisé et que des modes de transmission et d'appropriation aient été trouvés et mis en place.

S'interrogeant sur les raisons d'une certaine défaillance éducative, nos interlocuteurs à Papaïchton se souvenaient d'un enseignant qui les avait marqués : religieux catholique, il leur répétait en permanence « *votre culture est magnifique, vous devez en être fiers, ainsi que de ce que font vos pères* » et les a accompagnés de ses conseils et de sa sollicitude personnelle de leur enfance à leur âge adulte⁶. Notons que nous avons entendu vanter le bénéfice social de ce type de relation éducative construite dans la durée par des adolescents parlant d'éducateurs de rue qui les connaissaient depuis l'enfance, dans des quartiers populaires parisiens.

Comment construire aujourd'hui une qualité éducative valorisante, dans des systèmes favorisant la rotation de personnels jeunes, arrivant sans connaissance aucune du territoire et des cultures, rencontrant des élèves non francophones en difficultés scolaires ?

4-3.2 Le risque de tarissement des sources d'inspiration pour la création

Les musiques du fleuve Maroni, lorsqu'elles ont été « découvertes » il y a 15 ans, tant en Guyane qu'à l'extérieur, s'adossaient à des pratiques traditionnelles vivantes. L'absence de valorisation et de structuration du secteur, par manque de moyens permanents, associée à la diffusion massive (radios, télévision) d'autres productions survalorisées (musique commerciale internationale), génère un début de tarissement des sources, notamment sur la rive française du fleuve⁷. Le pas peut aussi être franchi qui va du tarissement à la dilution, et ce dans différentes disciplines (musique, arts visuels, artisanat...), pour des raisons similaires.

4-3.3 Le risque de replis identitaires

Conscients de la déperdition en cours, une partie des membres des groupes culturels concernés pourrait être tentée par des replis identitaires, avec les risques de conflits que cela entraîne (des bandes dites ethniques apparaissent dans des quartiers connaissant des difficultés sociales, à Saint Laurent par exemple)

4-3.4 Le risque de fermeture de voies de développement potentiel

Des activités économiques liées à des supports culturels (artisanat d'art, pratiques artistiques), entreprises culturelles de l'économie numérique, tourisme culturel... manquent de l'appui et de la mise en relation qui leur permettrait de se qualifier et de se développer ; d'où des abandons qui pourraient se multiplier. De même, le peu de lieux de pratique artistique et de mutualisation des pratiques compromet la transmission, tandis que ceux qui existent souffrent parfois d'un défaut d'animation compétente ; l'utilisation en est réduite, ce qui entraîne gâchis financier et frustrations.

4-4 Des opportunités

A partir des points forts repérés, la construction d'opportunités peut être envisagée autour de 3 axes :

4-4.1. La valorisation des traditions vivantes

Des répercussions favorables peuvent être attendues :

⁶ Entretien avec M. Marcel Kolse, Mademoiselle Djani Analia, M. Jean Bonana de Wan Ton Melody, Papaïchton, 28 01 09

⁷ Entretien avec M. Mickael Christophe 23 01 09

- d'un point de vue interne, sur l'**amélioration du cadre de vie** des populations directement concernées, le **soutien à la mobilité interne des Guyanais**, sur une meilleure répartition des compétences sur tout le territoire via la réhabilitation de l'image d'une partie des espaces aujourd'hui peu appropriés, sur la construction de filières d'activités, traditionnelles comme innovantes (filiale bois et design, par exemple).
- d'un point de vue externe, sur une **relance du tourisme**, à travers l'ouverture d'un second axe d'intérêt concernant les richesses humaines, à côté des richesses de la nature, tant pour des visiteurs de pays environnants (dont le Brésil, au delà des Etats limitrophes) que pour ceux issus d'autres zones géographiques - à condition, comme évoqué plus haut, de maîtriser les flux touristiques et de respecter les populations autochtones.

4-4.2. La construction d'axes de développement en phase avec la réalité guyanaise dans sa diversité

Cette construction devrait se faire dans la recherche d'un équilibre moins focalisé sur les territoires urbains (Cayenne) et sur des enclaves particulières (bases scientifiques de Kourou et Sinnamary). Le projet de développement culturel de la ville de Saint-Laurent signe, à ce titre, l'ouverture d'un pôle d'intérêt culturel majeur, à la jonction du fleuve Maroni et du littoral.

4-4.3. L'appui sur des cadres et des réseaux existants, à l'échelon national et international

Ce sont notamment :

- La communication de la Commission Européenne en date du 17/10/2008⁸ par laquelle les Régions ultrapériphériques sont reconnues non plus pour leurs seuls handicaps, comme précédemment, mais porteuses d'opportunités, de richesses (biodiversité, potentiel spécifique en différents domaines, partenariats privilégiés avec les pays voisins, etc...). Il appartient à la Guyane d'analyser et d'utiliser à son bénéfice, autour d'axes et de projets considérés comme pertinents, le nouveau regard porté sur elle ;
- L'agenda 21 de la Culture, dessiné par des collectivités de différents niveaux, au sein du réseau Cités et Gouvernements Locaux Unis. Ce dispositif a mis en exergue le rôle primordial du développement culturel et il souligne l'apport de la culture à la bonne gouvernance des territoires, à la durabilité des cadres du développement, à l'inclusion sociale et au développement d'une économie à la fois créative et stratégique (notamment du fait de la montée en puissance des industries culturelles). *Cf annexe 3*

⁸ COM(2008)642 : les Régions Ultrapériphériques, un atout pour l'Europe – cf annexe 2

5- ETAT DES LIEUX

Nos séjours ont permis d'aborder certains aspects de la dynamique culturelle de la Guyane, mais pas tous, eu égard au temps nécessaire pour repérer des personnes-ressources, à la multiplicité des personnes concernées par le champ culturel, ainsi qu'aux nombreux déplacements nécessaires, tant il est vrai que, même si cette vitalité n'est pas toujours visible, elle est bien réelle.

Nous avons recueilli des informations concernant :

- la dimension transversale de la culture en interrogeant personnes ressources et structures concernées d'une façon ou d'une autre par la culture prise dans son sens large
- les arts et pratiques artistiques : théâtre (1 compagnie rencontrée), arts de la parole/conte (2 personnes ressources), danse (2 structures ressources), musique (2 écoles de musique, 3 festivals).
- la sensibilisation, la formation, l'éducation, à la fois dans les disciplines artistiques et du point de vue du rôle tenu par la culture dans des champs connexes.

Nous n'avons pas pu nous intéresser suffisamment à :

- la conservation/restauration/valorisation du patrimoine,
- la culture scientifique et technique⁹,
- la recherche et l'innovation (économique, sociale, arts numériques...),
- la création et la diffusion audiovisuelles (cinéma documentaire et de fiction, vidéo),
- la vision portée par certaines des communautés culturelles présentes durablement sur le territoire (Hmongs, Chinois, Brésiliens,...),
- la dynamique et les supports de passage (existants, possibles) entre des pratiques artistiques traditionnelles et la création actuelle, pourtant importants au regard des difficultés mentionnées par bon nombre d'interlocuteurs pour motiver la jeunesse autour des pratiques traditionnelles.

Le nombre des interlocuteurs rencontrés, eux-mêmes souvent bons connaisseurs du terrain, nous a permis de construire une compréhension de la situation. Notre expérience professionnelle nous met en mesure de capitaliser cette compréhension et d'en tirer un diagnostic à partager avec les acteurs locaux. Pour autant, le temps imparti à nos missions ne permet pas d'asseoir ce diagnostic sur une connaissance exhaustive, chiffres à l'appui. Nous proposons ci-dessous une analyse des problèmes qui apparaissent comme transversaux à l'ensemble du champ culturel et qui, à ce titre, affectent la solidité et la pérennité du travail réalisé, que ce soit par des associations et artistes ou par les institutions elles-mêmes. Nous indiquerons ensuite, domaine par domaine, des aspects plus spécifiques à différentes disciplines. L'ensemble de cette approche demande à être mise en débat, dans la perspective de la finalisation d'un schéma de développement culturel, lequel sera un document d'orientation à actualiser de façon régulière.

5-1 Les problèmes transversaux

La résolution de ces problèmes impliquera à la fois une intervention de la Région sur ses propres axes de travail, sur son fonctionnement interne, sur son action directe auprès des acteurs de terrain, et sur sa coopération avec les autres institutions territoriales et acteurs locaux.

⁹ Il y a là néanmoins un axe de réflexion qui ne saurait échapper au schéma de développement culturel. En effet, dans une région où, en raison de sa situation et de la biodiversité qu'elle recèle, les grands organismes nationaux de recherche sont présents, la relation entre le public et ces savoirs présents dans son environnement proche paraît très mince, exception faite du CNES.

5-1.1. La formation

Dans tous les secteurs, sont pointés les besoins en formation, qui vont de la formation de base à la formation spécialisée, en passant par la formation qualifiante.

Cela vaut pour le secteur artistique et culturel, pour les artistes, les animateurs, les personnels des bibliothèques, les personnels d'administration, les personnels techniques, les responsables locaux, les associations.

Il apparaît que, comme dans d'autres domaines (voir au fil de ce document), la chaîne d'analyse et de décision est morcelée : le partage et l'attribution de compétences entre les différents partenaires locaux (Etat, Région, Département, communes, ...) se traduit par une dispersion de l'action, en l'absence d'instances de concertation, induisant manque de lisibilité pour les bénéficiaires, superposition et complexification des dispositifs, manque de cohérence et d'adéquation entre les besoins et les moyens affectés (voir ci-dessous).

5-1.2 Transports, déplacements, hébergements

L'absence d'un système de transport public abordable en Guyane remet en cause **la circulation et l'accueil du public et des stagiaires, la circulation et l'accueil des artistes et des intervenants (formation), la mobilité des personnels.**

S'ajoutent à cela les difficultés d'hébergement : coût des hébergements hôteliers classiques, capacités limitées des hébergements associatifs ou institutionnels. Lorsque des formations intéressant les personnes du secteur culturel existent – ce qui n'est pas fréquent – elles éprouvent des difficultés à financer leur déplacement (transport, hébergement, nourriture), dès lors qu'elles n'habitent pas Cayenne, où la plupart des formations se déroulent. Un certain absentéisme peut en résulter. Pour remédier à cet état de fait, un centre d'hébergement avait été aménagé à Maripasoula il y a 4 ans, avec 8 chambres. L'association qui s'en occupait, s'est trouvée privée de moyens et l'a laissé à l'abandon : il a été vandalisé¹⁰.

De même, ailleurs en Guyane, il est souvent difficile d'accueillir des intervenants, soit à cause du coût de leur prise en charge, soit à cause de l'absence de structure d'accueil correcte.

Un nouveau centre de formation AFPA a été construit à Maripasoula : jamais ouvert, il laisse perplexes les acteurs locaux, qui ne savent pas quand il sera ouvert, quelles seront les formations dispensées, comment y accéder, comment seront hébergés et nourris d'éventuels participants venant des villages du fleuve (y a-t-il des espaces où les stagiaires peuvent cuisiner, pour rendre possible leur autonomie alimentaire ?...)¹¹.

Evènements artistiques : les évènements qui existent (Festivals musicaux sur le Maroni à Saint Laurent, Maripasoula, Papaïchton, etc., festivals autour des pratiques culturelles amérindiennes à Awala Yalimapo, voire Festivals de Cayenne) rencontrent des difficultés pour loger les équipes artistiques et le public qui semble prêt à se déplacer face à des évènements aussi marquants.

Ce problème se pose et se posera aussi pour les établissements culturels innovants qui émergent ou naîtront prochainement et recherchent une fréquentation par un large public, scolaires, touristes de toutes origines, guyanais. C'est déjà le cas de l'écomusée de l'Approuague : l'hébergement et la restauration des visiteurs sont à envisager sérieusement dans la perspective d'organiser des manifestations particulières autour du musée. Déjà, lors de l'inauguration, le potentiel a été saturé car il se limite à un petit restaurant à Regina, l'auberge de l'Approuague à 10km et un gîte communal. La Nuit des musées 2007 a attiré 600 visiteurs autour du conte et il est possible que la Nuit des musées 2009 attire encore davantage de monde¹².

Mobilité interne : la difficulté et le coût des déplacements et hébergements internes à la Guyane est un des facteurs qui empêchent les Guyanais du littoral d'accepter des postes à l'intérieur et sur les fleuves. Participer à une réunion, venir rencontrer des collègues, se tenir au courant de l'actualité culturelle, scientifique etc. en venant assister à une conférence, une exposition, sont d'un coût trop important, décourageant les personnels actifs de s'installer dans des communes éloignées de l'île de Cayenne, où sont centralisés la plupart des évènements et initiatives.

¹⁰ Entretien avec M. Sylvestre Fraumar, PJJ, Mission locale, association Saut Maripa, Maripasoula, 28 01 09

¹¹ Idem, et entretien à Papaïchton

¹² Entretien avec M. D Hanriot déjà cité

5-1.3 L'accès aux technologies de l'information et de la communication

La diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) est loin de couvrir tout le territoire : la région de Maripasoula ne bénéficie pas d'un accès à Internet haut débit, sans doute en est-il de même pour d'autres territoires à l'intérieur de la Guyane, ce qui freine d'autant l'accès à l'information des populations qui y vivent. La notion d'accessibilité est parfois physique, mais peut aussi être virtuelle. Dans un territoire aussi vaste que la Guyane, développer les réseaux haut débit est une nécessité, y compris pour le secteur culturel, auquel elle apporterait :

- l'accessibilité de l'information intra-guyanaise : évènements, productions, repérage de partenaires, formations ..., notamment pour la jeunesse. Pour certains groupes culturels, le réseau Internet peut aussi être un moyen de choisir les contenus et les modalités de diffusion de l'information qui participeront à l'éducation de la population, notamment des jeunes générations, d'une façon plus adaptée que la télévision (pas de prise sur les programmes TV) ;
- l'accessibilité de l'information de et vers l'extérieur : partenaires amazoniens ou d'autres territoires, vitrine des productions locales, voire support de ventes sur Internet, support d'échanges pour la recherche, etc.

Au delà de l'information, les nouvelles entreprises culturelles sont souvent adossées à l'économie numérique (conception de sites web, édition, diffusion musicale, entreprises audio-visuelles, etc...). De plus, les entreprises de ces secteurs sont souvent de petite taille, peuvent travailler en réseau et en complémentarité, les petites unités correspondant bien aux contraintes de certains territoires (éloignement des centres névralgiques, difficulté à mobiliser de l'investissement lourd,...): c'est tout un pan de potentialités de développement dont certains territoires sont privés.

De même, la participation de la Guyane aux réseaux de recherches, en partenariat avec des structures extérieures (universités, laboratoires...), doit pouvoir intégrer des chercheurs, étudiants et penseurs agissant sur tout le territoire, et pas seulement lorsqu'ils sont installés dans les locaux de l'université à Cayenne.

5-2 Analyse spécifique par secteur

5-2.1 Les pratiques culturelles vécues

Les pratiques culturelles présentes en Guyane sont d'une grande diversité : modes de vie (cuisine, vêtements..., relations à l'environnement (plantes médicinales, vie en forêt et sur le fleuve, connaissance et utilisation des bois), oralité, danses...

Favoriser l'existence et l'essor de ces pratiques revêt un double aspect :

- c'est valoriser l'identité originale guyanaise qui n'est pas toujours revendiquée du fait de l'isolement et de l'invasion de la modernité ; le secteur associatif, globalement très vivace, est souvent porteur de ces pratiques et recherches, même si la diffusion rapide d'une culture standardisée de masse (télévision) appauvrit les productions et les motivations, de l'avis des acteurs de terrain.
- C'est aussi donner la possibilité de diversifier et renouveler certaines voies du développement, y compris dans un cadre de coopération avec les pays voisins (Surinam, Brésil) : ainsi, un partenariat entre institutions et associations a donné naissance à des projets de construction d'activités, voire de filières, autour du collectage des savoirs des anciens en matière de botanique, en vue de faire un conservatoire des espèces et de valoriser les plantes médicinales, dans une démarche relevant de l'économie solidaire; constitution d'une filière et d'un label « artisanat amazonien » relevant du commerce équitable, permettant aux populations autochtones de créer, gérer et vendre leurs propres produits ; projet de tourisme solidaire, qui permettrait à l'ouverture sur l'extérieur acceptée par les populations autochtones d'avoir lieu dans des conditions acceptables.
- C'est enfin offrir l'opportunité aux différentes cultures de se rencontrer à travers des activités et festivités, comme cela est recherché à Awala Yalimapo, par exemple dans l'ouverture de compétitions de jeux traditionnels kali'na à d'autres communautés¹³.

¹³ Entretien avec M. Ferreira –Maire d'Awala Yalimapo 23 01 09

Des points de vue très négatifs ont été exprimés par plusieurs interlocuteurs quant à l'effacement culturel porté par l'école : cette institution est parfois perçue avant tout comme diffuseur d'une culture occidentale, notamment à travers la langue de transmission, le français, qui n'est pas la langue maternelle ni la langue de vie d'une partie importante de la population. Les critiques vont parfois même plus loin, fustigeant l'effort gigantesque de construction d'établissements scolaires qui ne serait qu'une machine à exclure du fait de son extranéité par rapport au fond culturel guyanais. Ces avis, pour unilatéraux qu'ils soient, ne devraient pas être ignorés, car ils reflètent un malaise culturel certain, même si la critique dont ils sont porteurs est à courte vue au sens temporel et civilisationnel. Il ne s'agirait pas, évidemment, de bannir le français de l'école, mais de faire une place aux langues maternelles des Guyanais, de l'enseignement des tout petits jusqu'au cursus universitaire. Des universitaires et des chercheurs travaillent sur des modes de transmission différents des héritages culturels dans l'enseignement en Guyane¹⁴, mais leurs travaux ne sont visiblement pas pris en compte.

Le constat du détachement d'une partie de la jeunesse vis-à-vis de sa culture d'origine, toutes communautés confondues, n'a pas exactement la même portée pour tous, certains secteurs culturels étant menacés de disparition totale (cf annexe 5), et avec eux les savoirs dont la Guyane d'aujourd'hui a besoin, tant pour assurer la qualité de vie de ses habitants, que pour développer et exploiter ses capacités d'innovation.

Par ailleurs, sur certaines parties du territoire, un pan de ces pratiques relève d'une tradition ancienne, voire du rituels (Marrons sur le Haut Maroni, Amérindiens sur le Maroni et sur l'Oyapock), socle vital pour lequel les autorités coutumières demandent :

- le respect de leur relation privilégiée à la terre (abattis) à travers leur consultation préalable à toute décision concernant les territoires où ils vivent, sur lesquels pèsent actuellement des lourds projets d'exploitation minière
- le respect de leurs mode d'aménagement des espaces communautaires, qui ne répondent pas à la même logique que l'habitat occidental adopté sur la majeure partie du littoral.

Le dialogue autour de ces demandes va dans le sens des règlements internationaux sur le respect des peuples autochtones, ainsi que d'une vision durable du développement, ces populations étant les premiers experts de la protection de l'environnement guyanais, dans lequel ils vivent en bon équilibre depuis plusieurs siècles. Les modalités de cette protection peuvent être discutées différemment selon les lieux: par exemple, dans certains endroits, proches des zones urbaines, la juxtaposition des abattis interdit l'accès à la forêt pour les habitants n'ayant pas d'abattis qui souhaitent seulement s'intéresser à la forêt, s'y promener : la connaissance de l'environnement est une des bases conduisant à son respect ¹⁵.

5-2.2 La sensibilisation en milieu scolaire

Les dispositifs habituels en milieu scolaire sont pour la plupart actifs en Guyane, mais de façon inégale¹⁶ :

- Ecole, collège et lycée au cinéma couvrent tout le territoire, s'appuyant sur l'association CICA¹⁷, un centre de ressources audiovisuel est en place au CRDP, mais il n'y a pas encore d'option cinéma dans les établissements, ce qui ne permet pas l'approfondissement de la discipline, qui conduit souvent à des souhaits professionnels.
- Deux options théâtre (Saint Laurent et Kourou), s'appuyant sur les 2 compagnies conventionnées, ainsi qu'un atelier théâtre (LEGT Damas). Des lycéens de Saint Laurent ont désormais monté leur propre association théâtrale pour poursuivre leur activité hors lycée.
- Un travail important a commencé autour du conte, adossé au Festival de Contes de Mana « conte facteur de réussite », à destination des écoles en RAR (réseau ambition réussite).
- Une option facultative en danse traditionnelle existe, de même que des classes à PAC, voire des projets autour d'artistes en résidence (compagnie Norma Claire).

¹⁴ Entretien avec M. Pedro Ureña, UAG, Cayenne 28 01 09

¹⁵ Entretien avec M. Jean Paul Leclercq – Conservateur de l'inventaire 19 01 09

¹⁶ Entretien avec Mme Aude Thérèse – DAAC/rectorat de Guyane

¹⁷ Entretien avec Madame Benoît, présidente de l'association

- Il y a deux classes CHAM¹⁸ en 1^{er} degré, en collaboration avec l'ENMD.

D'une façon générale, un grand manque de structuration et une méconnaissance de la ressource existante sont perceptibles. On sait cependant que cette ressource est insuffisante, le nombre d'activités désignées ci-dessus, par rapport au nombre d'établissements scolaires, en témoigne : les artistes professionnels sont peu nombreux et ont du mal à se faire reconnaître. La professionnalisation d'un plus grand nombre d'artistes leur permettrait d'accéder à des financements plus conséquents dans ce cadre des ateliers scolaires.

5-2.2 La musique

La production et la diffusion

La production musicale affiche des contenus très divers, à l'image de la Guyane, et n'a pas encore fait le plein de toute la richesse d'expression guyanaise, à la fois dans l'expression de chacune des cultures présentes, et dans les recherches, échanges et créations susceptibles de produire de nouvelles expressions. Celles-ci intéresseront à la fois le public guyanais et les publics hors zone, le secteur musical étant en recherche permanente de nouveaux talents, notamment dans le domaine dit des « musiques du monde » et « musiques actuelles ».

la culture créole est riche en chanteurs, chorales, et groupes. Les musiques du fleuve, longtemps ignorées (auparavant exclues de la programmation de RFO par ex.) voire dévalorisées, sont désormais reconnues, localement et à l'extérieur, où quelques représentants de ce courant musical intéressent les scènes internationales. Différentes initiatives dont le Kayenn Jazz Festival permettent des rencontres et des échanges alimentant la vitalité et le renouvellement musicaux. Nous n'avons pas eu suffisamment de contacts avec les acteurs culturels de la communauté amérindienne, notamment en forêt, pour apporter des éléments en ce domaine ; mais des expressions existent, tel le groupe musical fort connu du village kali'na d'Organabo, ou le groupe Manari – Kayenn Jazz Festival 2005, et elles peuvent parler à l'ensemble de la Guyane et au reste du monde.

Plusieurs problèmes, qu'on retrouvera dans l'ensemble des disciplines reviennent dans les entretiens :

- le manque de lieux de spectacles adaptés, pour proposer régulièrement des concerts, pour les artistes comme pour la pratique musicale amateur ou émergente, en dehors des événements festivaliers, qui demandent des investissements considérables en installation ponctuelle de matériels
- le coût des transports, qui absorbent une part importante des budgets artistiques, voire majoritaire lorsque des artistes venant de l'extérieur sont programmés ou lorsque des artistes guyanais doivent se déplacer, y compris lorsqu'il s'agit d'accueillir des musiciens du fleuve sur le littoral par exemple. Comme dans les autres disciplines, ces liens sont nécessaires pour alimenter à la fois le développement des artistes et l'économie du secteur.
- L'absence d'orientations claires de la part des collectivités, en matière de politique musicale, et de possibilités de réfléchir en amont conjointement, au delà de la seule demande de financements
- Le manque de cadres dans la durée, du type des conventions tri annuelles, qui permettraient de travailler plus efficacement¹⁹
- la difficulté à pénétrer les circuits nationaux et internationaux, du fait de l'importance des frais d'approche et du manque d'outils pour être présents en permanence dans les réseaux professionnels. Certains opérateurs pensent même que, vu l'étroitesse du marché local, la diffusion à l'extérieur des artistes guyanais est une nécessité vitale : c'est là qu'ils trouveront les tournées qui le feront vivre, les partenaires pour de nouvelles productions, et la reconnaissance artistique de leurs pairs qui leur permettra de durer. C'est aussi cette reconnaissance qui motivera des jeunes à continuer à s'intéresser à ce type de musiques²⁰.

¹⁸ Classes à horaire aménagé en musique

¹⁹ Entretien avec M. Loe Mi – Kayen Jazz Festival 26 01 09

²⁰ Entretien avec M. Mikaël Christophe 23 01 09

Les systèmes d'appui existant en France (aides SACEM) ne sont pas activés en Guyane, et les musiciens ont du mal à accéder à l'information juridique : ils vont enregistrer au Surinam parce que c'est moins cher, en sachant qu'ils perdent sans doute quelque chose en termes de droits d'auteurs, mais sans savoir exactement quoi...²¹

Au vu du potentiel en public, localement, les organisateurs s'ingénient à trouver des formules qui élargissent et fidélisent les publics, organisent la sensibilisation de la jeunesse aux métiers de la musique (artistiques, techniques,...), notamment les jeunes qui fréquentent la Mission locale, pour le Festival de Jazz de Cayenne par exemple. Il est souvent difficile de travailler avec les musiciens guyanais, parce que le manque de structuration du marché local les a conduits à avoir des métiers permanents pour vivre : ils sont donc peu disponibles pour ces activités périphériques.

Parallèlement, l'incertitude sur la régularité et le volume des financements, les délais de versement des aides qui fragilisent encore plus les projets limitent la portée du travail possible.

La formation musicale:

Le cursus est chaotique : la formation musicale en école municipale ou structures privées se fait difficilement, malgré l'enthousiasme quasi-militant de beaucoup d'acteurs locaux, municipaux ou associatifs, qui tentent autant que possible de s'inscrire dans les cadres institutionnels (progression des cursus, contenus des enseignements, etc.)²².

Principaux problèmes repérés :

- Financements insuffisants, ne permettant pas de fidéliser des enseignants – dont beaucoup viennent de l'extérieur, faute d'une vraie filière de formation en Guyane - ,
- manque de formation sur place, empêchant l'émergence d'enseignants locaux et la bonne prise en compte de la culture musicale guyanaise
- manque de locaux de répétition,
- difficultés à tisser des relations avec l'environnement (établissements scolaires, vie musicale des communes, etc.), par manque de moyens et/ou de postes
- manque de lieux de représentation pour montrer le travail des élèves et des enseignants (sensibilisation), y compris lorsqu'ils atteignent un niveau professionnel,
- isolement (absence de points d'appuis puisque la filière n'existe pas) : absence de propositions à faire aux élèves pour poursuivre un cursus - à part quitter la Guyane – , difficultés à réaliser des échanges pédagogiques avec d'autres écoles des pays environnants à cause des coûts généraux induits....

Pourtant, existe une Ecole Nationale de Musique et de Danse, agence régionale. Tous les interlocuteurs concernés par la question – y compris l'Ecole elle-même – reconnaissent qu'elle consacre l'essentiel de son énergie à tenir le rôle d'école de musique pour la Ville de Cayenne . Nous avons été informés de l'existence d'une évaluation du Ministère de la Culture (mais n'en avons pas eu lecture), qui affichait une analyse très critique du rôle et de la qualité actuelle des enseignements de l'ENMD, au regard de son statut.

La Ville de Cayenne est consciente du problème et, semble-t-il, prête à envisager sa prise de responsabilité en ce domaine, y compris en s'engageant mieux auprès d'autres acteurs locaux de l'enseignement musical. Les responsables de l'ENMD éprouvent de leur côté une certaine frustration face à une réalité ne permettant pas l'existence d'une vraie filière de formation musicale : là encore, l'essentiel des enseignants viennent de l'extérieur et repartent rapidement, dans un contexte n'offrant pas beaucoup de perspectives d'évolution, les moyens étant consacrés en priorité à la gestion quotidienne de l'enseignement initial.

La présidente de l'établissement propose une évolution dans laquelle « *la Région devrait aider les petites communes à monter et/ou consolider des écoles de musique municipales dans lesquelles se ferait l'initiation pendant 3 à 5 ans. L'ENMD ne prendrait que ceux qui se destinent à des professions musicales. Il y a trop d'élèves actuellement et le niveau n'est pas celui d'un conservatoire de musique* ». ²³ Cette prise de position laisse entrevoir une restructuration possible allant dans le sens d'une meilleure répartition des niveaux

²¹ Entretiens avec M. Topo Lama – antenne de la Région, et M. Fofi Ricardo ass. Afikan Lutu Maripasoula 28 01 09

²² Entretiens avec M. Olivier de Montréal, Directeur AMAC 21 à1 09 – et avec Mme Marie Thérèse Desmangles directrice Ecole de Musique de St Laurent, 22 à1 à9

²³ Entretien avec Madame Egalgi, présidente de l'ENMD, Cayenne, 19 01 09

d'enseignement musical entre la Région et les collectivités locales. Y fait écho le projet de la ville de Cayenne de créer une école municipale de musique, au sujet duquel rendez-vous a été pris avec la direction de l'ENMD²⁴.

La période paraît donc propice à une mise à plat du rôle et du fonctionnement de l'ENMD, pour envisager un positionnement plus pertinent, associant sa responsabilité d'Ecole Nationale dans le cursus de formation, la réflexion spécifique sur la prise en compte de la pluriculturalité de la Guyane à travers les enseignements musicaux, et l'animation de la vie musicale à concevoir et/ou coordonner (concerts, coopération amazonienne et au delà, échanges, appui aux structures de proximité municipales ou associatives, qui sont demandeuses de mise en réseau, etc.).

Cependant, cette démarche gagnerait à s'inscrire dans un partenariat institutionnel :

- comment les communes et communautés de communes peuvent-elles s'emparer de la question de l'enseignement musical initial ?
- qu'en est-il d'un schéma départemental des enseignements musicaux à concevoir ?
- au delà d'une analyse critique du rôle et de l'organisation de l'ENMD, quel rôle l'Etat pourrait-il tenir dans un contexte de réorganisation de grande ampleur de l'enseignement musical ?²⁵
- Quels rôles la Région pourrait tenir dans une telle architecture, associant ce qui relève de son autorité propre (enseignement professionnalisant, formation continue des enseignants), ce qui relève d'un apport complémentaire à l'action des autres échelons de la filière (effet levier, à travers conseils, conventionnements, participations financières), et l'animation d'une réflexion conjointe avec les autres acteurs de la filière (Etat, Département, communes, associations) ?

5-2.3. Les arts de la parole

Nous les associons dans l'analyse, sachant qu'il peut y avoir, dans un déroulement artistique créatif, passage de l'un à l'autre.

Le conte est un élément important de la culture en Guyane, pratique commune à plusieurs cultures dont l'oralité est un des fondements : créole, amérindienne, noir marron, antillaise, etc... Il est à la fois support de transmission, source et outil de créativité, support de lien social (intergénérationnel, interculturel). Sa capacité à réunir les populations dans des moments de partage suscite un regain d'intérêt dans de nombreuses régions : en Guyane, le travail mené depuis des années par Franck Comper (assoc Krakemanto), à Saint Laurent, a donné au conte de nouveaux élans, créant des espaces où se rencontrent contes de tous les pays, poésie, slam à travers festivals, ateliers, rencontres, lectures, performances²⁶, Krakemanto est à la fois un petit centre culturel, une bibliothèque et un lieu très ouvert à tous dans lequel les professionnels comme les passants sont accueillis, renseignés et motivés.

D'autres événements naissent :

- Festival de Contes « Kouté pour tandé » - porté par l'association Zoukouyanyan, qui a été labellisé « Année du dialogue interculturel » en 2008, et a touché les communes de Cayenne, Macouria, et Kourou
- Mémorial du conte Paul Henri Gérard, à Mana, sous l'impulsion de Rémi Aubert, et sans doute d'autres événements de taille plus modeste, mais impliquant le conte à travers la région.

Cet art connaît une remarquable continuité qui va de la pratique « familiale », à la création scénique, en passant par les soirées de contes dans un cadre culturel, auxquels sont associés stages, ateliers en milieu scolaire, randonnées-contes et croisements artistiques divers.

Il permet aussi d'introduire l'idée de collectage, et de mobiliser des « grandes personnes » qui retrouvent un espace de valorisation, y compris sur des pays limitrophes où vivent les mêmes populations. Nous avons aussi eu connaissance de la démarche d'un amérindien d'une soixantaine d'années, M. Bisswana, qui réapprend à parler et à écrire l'arawak pour raconter des histoires aux enfants de son village. Ainsi que d'une conteuse palikur, qui souhaite construire un spectacle à partir de sa pratique du conte.

²⁴ Entretien avec Madame Trochimara, adjointe au maire de Cayenne chargée de la culture, de la jeunesse et des sports, Cayenne 26 01 09

²⁵ Cf textes de cadrage des schémas d'enseignements artistiques et des partenariats Etat/collectivités en annexe 6

²⁶ Entretien avec M. Franck Comper 22 01 09

Actuellement, le conte et les arts de la parole sont pratiqués à la fois de façon traditionnelle en commune et de façon professionnelle, bien que plus rarement : une réflexion systématique sur ces pratiques permettrait d'évaluer la capacité du milieu des conteurs guyanais à faire vivre le conte dans ses différents modes (sensibilisation, transmission, création,...), notamment ceux impliquant la jeunesse.

Dans ce contexte, au regard de l'intérêt particulier que présente cet art, face aux enjeux de la Guyane (multiculturalité), il est souhaitable qu'il soit pleinement pris en compte dans les différentes catégories d'intervention régionale qui émergeront de la concertation en vue du schéma.

5-2.4 Le théâtre

Nous n'avons pu rencontrer que la Cie KS and Co, implantée à Saint Laurent du Maroni. Cette compagnie et le lieu qu'elle anime au Camp de la Transportation, Kokolampoe, sont conventionnés sur 3 ans, pour la seconde fois. Etant donné l'ampleur et la diversité du travail réalisé, l'investissement important (y compris à partir de ses finances propres) qu'elle manifeste, et les résultats qu'elle affiche, la Compagnie a construit une véritable expertise sur la situation du théâtre en Guyane, qui nous paraît être une base valide d'analyse.

Compagnie de théâtre indépendante, KS and Co a d'abord pour objectifs de s'adresser à tous les publics, de valoriser la culture dans toutes ses dimensions, en travaillant avec toutes les cultures présentes dans l'environnement saint laurentais, à travers des spectacles et actions artistiques.

Installée dans la Case N°8 du Camp de la Transportation, qu'elle a aménagée elle-même pour en faire un lieu de répétition et de représentation, elle réalise ses propres créations, qu'elle diffuse en Guyane et dans le réseau de partenaires qu'elle a constitué au fil du temps : en Martinique (CMAC), en Guadeloupe, en France hexagonale (TOMA à Avignon, Maison de l'Amérique Latine à Paris, etc.). Etant donné la lourdeur administrative que cela suppose, et les moyens qui sont dévolus à la Cie, la seule personne engagée de façon permanente dans la compagnie est l'administratrice, bien qu'elle ne soit pas la seule à y consacrer tout son temps.

Les créations de la Compagnie s'intéressent à des textes forts de la littérature et du théâtre mondial, en même temps qu'elles font « appel à l'environnement dans lequel elles ont été créées, dans le respect mutuel des identités plurielles », ici en Guyane les cultures créoles, arawak, djuka, saramaka. L'UNESCO examine actuellement une proposition de patronage de l'ensemble des travaux de la Compagnie, pour son action de promotion des traditions vivantes de Guyane, notamment la culture saramaka.

Cette démarche s'exprime à travers toutes les activités de la Compagnie : formation auprès des scolaires, avec mise en place d'une option facultative théâtre, au lycée Bertème Juminer, (une première promotion va aller au bac, une jeune troupe de théâtre lycéenne Métissteat est née de cette option), mise en place d'une école du jeune spectateur : ateliers pour des élèves de collèges, accueil d'autres compagnies de disciplines complémentaires (contes, marionnettes ...), organisation du Festival des Tréteaux du Maroni (une semaine avec au moins deux spectacles par jour) qui invite des artistes très divers : contes et slam arawak/haïti, troupes amateurs de Saint Laurent, troupes professionnelles de Guyane (Cie théâtrale Guyanaise) et de France hexagonale, plasticiens, scénographes, etc.

Le petit théâtre fondé par la Compagnie (50 places), au Camp de la Transportation est une scène conventionnée pour la diffusion, qui accueille des jeunes Cies émergentes, de Guyane, de France hexagonale, de Guadeloupe, Martinique, du Surinam, du Brésil, sur le thème des écritures contemporaines dans tous les domaines d'expression du théâtre.

Les représentations proposées par KS and Co peuvent aussi se tenir en extérieur ou dans d'autres lieux (la Grande scène du Camp de la Transportation peut accueillir 400 spectateurs). En 2008, le taux de remplissage des spectacles a varié de 60 à 80%, plus de 700 jeunes ayant participé aux différents ateliers, sans compter expositions et lectures (cf annexe 8).

La Compagnie s'apprête à investir une autre case du Camp, pour y installer des activités de formation et de sensibilisation, de façon à concentrer la case- théâtre sur les créations et les diffusions.

A partir d'une seule équipe artistique et d'un petit lieu artistique, se développent donc en synergie :

- un programme d'actions portée et animé par la Compagnie KS and Co comprenant : formation (option théâtre, formation professionnelle soutenue par la Mission Locale, etc.), accueil d'artistes et d'auteurs, diffusion des spectacles du répertoire, organisation du Festival des Tréteaux du Maroni, création (en 2008 : 2 spectacles)

- un programme d'actions proposé par la Scène Conventiionnée Kokolampoe et mis en œuvre par l'équipe de KS and Co comprenant l'accueil de spectacles, l'organisation de rencontres, ateliers et représentations avec les scolaires, des manifestations de rue, une exposition

L'ensemble du public touché par les 2 programmes est estimé à 3 400 personnes sur l'année 2008.

Par ailleurs, KS and Co et Kokolampoe travaillent autant que possible avec les autres lieux et acteurs culturels de Guyane (Krakemanto, Cie théâtrale Guyanaise, Cie Norma Claire, etc.), dans l'idée de constituer un réseau solidaire (cette dimension solidaire faisant partie de l'esprit même du travail).

Il est à noter qu'il y a quelques années, la Compagnie KS and Co a commandé à un directeur technique du spectacle bien connu dans la région Guyane-Caraïbes (Dominique Guédon), une étude sur les lieux de proximité existants, susceptibles d'accueillir des spectacles, avec une estimation des équipements nécessaires.

On a ici la preuve qu'un équipement de proximité peut réaliser un travail de fond en théâtre, artistiquement exigeant, tout en se positionnant de façon adaptée à la réalité de son environnement, là où cet art est supposé difficile pour des questions de compréhension de la langue.

Mais ceci a un prix pour les artistes : la Cie participe elle-même financement du lieu parallèlement à celui de ses propres activités, notamment en réinjectant une partie des salaires de ses responsables dans les productions et projets, au regard de l'insuffisance du financement des deux structures. Une partie des matériels nécessaires à l'activité vient de métropole : lorsqu'à la TVA s'ajoute l'octroi de mer, les prix sont multipliés par 3.

Pourtant, économiquement, 8 personnes (permanentes et intermittentes) sont employées de façon régulière sur le site, dont 3 diplômées en *Management de la culture et développement des activités touristiques durables*, dans le cadre des formations dispensées par l'IMAZ. Au-delà, sur l'accueil des onze spectacles de la saison 2007-2008, 45 personnes ont été employées. Enfin, KS and Co a calculé que l'activité de la Compagnie et de Kokolampoe ont injecté la saison dernière plus de 91 000 euros dans l'économie locale, via les prestataires professionnels auxquels il est fait appel (transports locaux et internationaux, alimentation, communication, location de matériel, etc.), sans compter les dépenses personnelles des employés vivant à Saint-Laurent, ce qui représente l'équivalent de 95 % des subventions perçues.

5-2.5 La danse

La pratique culturelle vécue : les différentes communautés dansent soit dans le cadre privé, soit dans des espaces collectifs festifs ou de transmission.

Des écoles de danses traditionnelles existent un peu partout et ont pour principale fonction de transmettre un savoir ancestral. Cependant, les espaces de proximité où ces activités peuvent se tenir manquent, surtout en dehors de l'île de Cayenne.

Dans le champ pédagogique et artistique, les besoins sont plus spécifiques, la pratique de la danse nécessite certains équipements : les sols durs du bâti moderne (béton, carrelage) abîment rapidement les articulations, contrairement à la terre battue, qui ne convient pas à toutes les danses.

Peu de structures proposent d'autres enseignements que les danses traditionnelles (techniques corporelles, autres styles de danse, formations diplômantes, techniques et ateliers de création...). Quelques-unes ont cependant su mettre en place les lieux où leurs enseignements sont dispensés. A côté des associations de proximité, et de plus petite taille, les deux principales associations qui tentent de construire une filière cohérente affichent d'excellents résultats et se montrent capables de gérer des projets d'envergure :

- En partenariat avec la Confédération Nationale de Danse, L'ADACLAM propose un enseignement de qualité, ses élèves gagnant régulièrement des concours à l'extérieur. Mais l'école est limitée dans son travail, par manque de structures pour accueillir des compagnies extérieures (échanges, apprentissage d'autres techniques, sensibilisation à la création professionnelle), manque de lieux d'expression (le Zéphyr n'est pas aux normes, la salle de l'ENCRE est trop chère à la location, le PROG aussi), les autres lieux en Guyane ne peuvent accueillir de la danse pour des raisons techniques et la coopération avec eux se révèle souvent complexe. Les rencontres et échanges à l'extérieur restent financièrement d'un accès difficile.
- La Cie Norma Claire s'attache, quant à elle, à la formation de formateurs, de danseurs interprètes et à la création, à travers des spectacles montrés en Guyane et à l'extérieur : nous avons cherché à repérer dans nos différents entretiens, des projets artistiques et culturels pérennes, ou ayant pour le moins une portée dans le temps : le travail de la Cie Norma Claire est celui qui revenait le plus souvent dans la bouche de nos

interlocuteurs, notamment la formation de formateurs qui s'est déroulée sur trois ans. Un certain nombre de jeunes formés, issus de différents groupes culturels, sont à leur tour des référents en danse, en différents endroits de Guyane (Saint Laurent, Kourou,...), et des réseaux d'échanges se sont construits de façon autonome avec des Compagnies de l'extérieur (Cie Rualité, de Bintou Dembélé, par exemple).

Le Festival Danser la Ville organisé par la Compagnie Norma Claire était en passe de devenir un événement support de coopération entre Cayenne et la ville de Bélem, au Brésil : il est suspendu à la fois dans l'attente des orientations de coopération de la nouvelle municipalité de Cayenne, et du fait des difficultés financières induites par le versement tardif de certaines participations financières de la précédente édition (quasiment 2 années de retard ...)

Dans ce contexte, l'épuisement menace les acteurs locaux, et limite la portée de leurs efforts, face à l'isolement de leur action, qui n'est pas inscrite dans le processus cohérent d'une filière danse (enseignement et création) alors que le potentiel est là :

- absence d'une filière professionnalisante dans laquelle des jeunes pourraient s'inscrire, à la fois pour participer à la production de créations en Guyane (ou ailleurs), pour vivre de leur art, pour assurer dans des conditions correctes la transmission. Les deux associations font le même constat : la plupart des jeunes formés quittent la Guyane, dans l'impossibilité de poursuivre leur formation et de travailler régulièrement, alors que la demande locale existe.
- absence de lieux pour montrer des spectacles (de façon encore plus criante que le théâtre, qui peut pour une part malgré tout s'exercer dans des conditions moins techniques)
- insuffisance des financements pour s'inscrire dans une dynamique régionale, voire nationale et internationale : des projets de diffusion, d'échange ou de coopération existent, mais l'incertitude relative à la régularité et au volume de financements freinent la circulation des œuvres et des personnes, et empêchent la construction de liens durables avec les partenaires potentiels

Là encore, en matière d'enseignement, l'ENMD ne remplit pas complètement le rôle que son statut impliquerait.

Notons toutefois que la sous-valorisation de la danse dans les Ecoles Nationales de Musique et de Danse n'est pas propre à la Guyane : arrivée plus récente dans ces établissements initialement dédiés à la musique, la danse a dû faire sa place dans une organisation déjà bien structurée autour des besoins d'une autre discipline....

Il y aurait lieu d'évaluer de façon détaillée, systématique (ensemble du territoire) et partenariale, l'état de l'enseignement de la danse, pour construire des perspectives cohérentes d'un cursus diplômant d'enseignement de la danse.

Par ailleurs, dans la démarche active qui caractérise bien souvent les porteurs de projet, face à la richesse des potentialités qu'elle a repérées en Guyane et dans son environnement, la Compagnie Norma Claire a commencé à concevoir un projet de mise en place d'un centre de création chorégraphique amazonien, à travers une mission d'étude co-financée par la DRAC et le service culturel de la Région Guyane. Ce centre aurait pour missions :

- la formation professionnelle en « danse contemporaine métissée »
- l'accueil de résidences de création
- la mise à disposition d'espaces de répétitions, d'information et de diffusion de petites formes
- la participation à un réseau de structures culturelles guyanaises et autres, dans un soutien organisé à la diffusion de la danse.

Ces missions se rapprochent du modèle français des Centres de Développement Chorégraphiques (actuellement, réseau de 25 lieux), qui partagent des missions communes :

- diffuser les créateurs et les compagnies
- inventer des temps forts pour la danse (festivals et autres manifestations en saison)
- accueillir en résidence des jeunes compagnies
- poursuivre des activités de formation pour amateurs et professionnels
- favoriser l'interdisciplinarité
- développer les publics
- créer des centres de ressources pour la danse.

La démarche de la Compagnie Norma Claire est sérieuse et mériterait d'être débattue, le projet relevant bien d'un intérêt général pour la Guyane, sa jeunesse et ses artistes, répondant à des besoins identifiés. La pré-étude se poursuit (recherche d'un lieu d'implantation du centre) et la majeure partie des partenaires potentiels publics et privés d'un tel projet ont d'ores et déjà été approchés et sensibilisés.

5-2.6 Les arts visuels

Les arts visuels sont marqués par la présence forte de l'art tembé, qui relève à la fois de la pratique culturelle vécue et de l'art contemporain.

Nous avons constaté qu'il est extrêmement vivant sur le fleuve Maroni, au fronton des maisons, des pirogues, en décoration symbolique des objets quotidiens. Fortement représentatif de l'identité culturelle Noir Marron, l'art tembé est aussi au cœur de plusieurs démarches d'insertion.

A Kourou, l'association Libi Na Wan, née lors de la résorption d'un bidonville, a développé un travail permanent d'insertion des jeunes et des adultes à travers la valorisation des savoir-faire, notamment celui de la peinture et du travail du bois dans l'art tembé. L'association soutient en même temps la coopération entre les différentes communautés Noir Marron (Boni, Ndjuka, Saramaka pour l'essentiel à Kourou). L'organisation de la transmission de ces savoirs (formations initiales de quatre mois à travers des contrats aidés) permet la production de tableaux, d'objets sculptés et peints, de broderies, incluant l'échange de savoirs entre ethnies. Outre le développement de la sensibilisation (écoles, jeunes), cette démarche permet aux personnes formées d'envisager une autosuffisance, pour le moment partielle, par la vente des produits, sur laquelle Libi Na Wan perçoit une commission. Un projet de partenariat avec le Surinam pour y faire naître des activités similaires est né : pour le moment, le projet autour de l'art tembé est en suspens, par manque de personnels et de moyens pour s'en occuper. Certains participants persistent dans l'approfondissement du travail pour tenter d'en vivre, voire s'orientent vers une production artistique, qui commence à être reconnue, y compris à l'extérieur.

L'appui conscient à cette orientation artistique, son inscription dans une analyse critique relèverait autant de la valorisation que de la protection de cette expression : comme en musique, selon certains interlocuteurs, le risque existe d'une folklorisation²⁷, qui mettrait en avant des productions reflétant mal la richesse de l'art tembé, au risque de sa dévaluation et de son affadissement.

Parallèlement, un partenariat noué avec l'atelier Design de l'Ecole d'Architecture de Grenoble, partenaire de Libi Na Wan depuis le début, a permis d'initier un travail de recherche et de création autour du bois, dans la perspective d'une diversification des productions, à partir des savoir-faire sur la construction de maisons et de mobiliers : une gamme de meubles contemporains de très belle facture, inspirée des formes traditionnelles a été produite. Cependant, par manque d'appui et de personnel formé pour étudier la faisabilité économique d'une entreprise d'insertion initiant une filière professionnelle, ce travail a cessé.

Des plasticiens ont entrepris de construire un langage contemporain à partir de cette tradition : un rendez-vous pris avec l'un d'eux à Papaïchton, Antoine Djengioui, n'a malheureusement pas pu avoir lieu, et nous n'avons pas eu le temps d'en rencontrer d'autres, qui nous ont été recommandés (Lobbie Cognac, Awini Dampaï...).

Les autres racines culturelles de la Guyane sont aussi à l'origine de démarches créatives : Ruben Makosi, Ti'iwan Couchili Maurel sont les plus connus pour la communauté amérindienne. La publication déjà ancienne (1999) par le Musée des Cultures de Guyane « les Rakaba de l'art » montre comment une quarantaine d'artistes guyanais de toutes origines s'inspirent de ce qui les entoure (matériaux, paysages, traditions....) pour créer et révéler autrement cette réalité.

L'association Chercheurs d'Arts, à Saint Laurent, s'attache en permanence de son côté, à valoriser sur un même plan les pratiques plastiques traditionnelles et la création contemporaine des plasticiens de l'association, qui souvent s'en inspirent.

Dans un autre registre, il existe un courant artistique particulier autour de la poterie et de la céramique (cinq ateliers à Rémire Monjoly) du fait de l'existence d'argiles de différentes qualités et de pratiques traditionnelles, notamment dans la communauté amérindienne²⁸, dont s'inspirent aujourd'hui des artistes contemporains, qu'ils soient issus de cette communauté ou non.

²⁷ Entretien avec Mickaël Christophe, cité plus haut

²⁸ Entretien avec Mme Véro Wallon 20 Janvier 09

Ces différents plasticiens contemporains exposent en Guyane dans les quelques lieux et événements ouverts aux arts visuels, tout en ne réunissant pas les conditions pour que les œuvres soient montrées dans de bonnes conditions (accrochage, éclairage, horaires d'ouverture) :

- Des lieux institutionnels tels les locaux du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Préfecture, cette dernière étant le seul lieu où il a été possible de présenter l'exposition Latitudes²⁹ en 2008, son itinérance vers Saint Laurent n'ayant pu avoir lieu à la fois pour des raisons financières et par manque d'un lieu sécurisé
- Le centre Pagaret : cette salle municipale, réhabilitée avec l'aide de la DRAC, a d'abord pour fonction la valorisation des arts populaires. La directrice du lieu a suscité la mise en place d'un comité de sélection, qui a défini des critères de choix élargissant le champ d'intérêt du Centre : promotion des arts plastiques à travers l'originalité de ses techniques, valorisation de la diversité culturelle, sensibilisation du public à travers les visites scolaires et l'organisation d'ateliers. Consciente des insuffisances (espace, équipement, horaires d'ouverture calqués sur les horaires de bureau, fonctionnement en réponse à la demande...), elle s'attache à faire au mieux dans ce contexte, de l'accueil des artistes à la communication, en passant par les visites commentées. Elle souhaiterait pouvoir mettre en place une programmation, en collaborant avec d'autres lieux dans l'idée de construire un réseau (il existe à Matoury, par exemple, une ancienne église transformée en salle d'exposition)³⁰.
- La galerie L'Encadrier, ouverte récemment à Cayenne, dans une maison créole restaurée.

On note immédiatement que tous sont situés dans l'île de Cayenne. Nous savons qu'à Saint-Laurent, les artistes et acteurs culturels des autres disciplines (théâtre, musique) intègrent les arts visuels dans les événements qu'ils organisent, mais nous n'avons pas connaissance de l'existence de lieux dédiés à ces disciplines.

Dans ce contexte, les créateurs paraissent manquer à la fois d'espace d'expression en Guyane et de supports de retentissements à l'extérieur. Pourtant, plusieurs d'entre eux ont été programmés à l'exposition Latitudes (Jean Yves Gallard, Thierry Tian Sio Po, John Li a Fo, Roseman Robinot) et Thierry Tian Sio Po participe à la grande exposition Kreyol Factory (La Villette, à Paris, du 7 Avril-5 Juillet 2009).

La difficulté à se faire entendre en Guyane peut pousser au départ vers des contrées plus propices au contact avec le public et les réseaux professionnels, mais l'histoire et la réalité guyanaise restent souvent présentes dans leurs œuvres (cf les artistes vivant en France hexagonale présentés à Latitudes 2006 : Mathieu Abonnenc, Nathalie Leroy-Fiévée, Audry Liseron-Monfils).

Pour ceux qui souhaitent travailler en Guyane, l'isolement guette : il n'existe ni marché local, ni dynamique régionale, ni liens avec la scène internationale. Pour certains, cela présente des risques : une démarche auto-centrée limite l'originalité de la création et pourrait bien être responsable du manque de rayonnement artistique de la Guyane³¹. Une liste ancienne (2004) affiche une trentaine d'artistes³², formés en collectif pour pouvoir répondre à des appels d'offres dans le cadre du 1% artistique³³, démarche qui n'a pas produit les effets escomptés.

Trois carences sont soulignées dans tous les entretiens :

- **le manque d'espaces de rencontre entre l'art et ses publics**, pourtant nécessaire à la sensibilisation et à la construction d'un public pour l'art³⁴, ainsi que d'espaces de pratique. L'expérience de la Salle de l'Inini, à Cayenne, qui pendant trois ans, a organisé des expositions, a tourné court : les artistes se sont aperçus que c'était toujours le même public qui venait³⁵ et ont abandonné ;

²⁹ Exposition consacrée à l'art contemporain des Outre-mers dans leur environnement, qui a lieu chaque année depuis 2002 à Paris, et dont l'itinérance a commencé en 2008 avec sa présentation en Guyane

³⁰ Entretien avec Mme Cynthia Bache Directrice du Centre Pagaret, 20 Janvier 09

³¹ Entretien avec M. Thierry Tian Sio Po le 15 11 08 ...

³² Fournie par Mme Véro Wallon, à partir d'une liste émanant de la DRAC, à la même période.

³³ Dispositif obligeant les maîtres d'ouvrages publics à réserver 1% du coût de leurs constructions pour la commande ou l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres pour le bâtiment considéré

³⁴ Entretien avec M. José Legrand, 20 Janvier 09

³⁵ Entretien avec M. Thierry Tien Sio Po déjà cité

- **l'absence d'une politique ambitieuse de sensibilisation**, permettant au public d'accéder à d'autres formes de langage, à travers des conférences, des entretiens, la présentation d'autres productions artistiques issues des espaces culturels environnants et au delà, d'ateliers de pratiques à organiser en milieu scolaire, en milieu carcéral... Nous notons pour notre part que nos entretiens avec les différents acteurs institutionnels et associatifs qui s'attachent à la formation de base font presque toujours apparaître la pertinence des ateliers d'art plastique, qui amènent les stagiaires à se familiariser avec l'aspect gestuel de l'écriture ;
- **la faiblesse des liens entretenus avec l'extérieur**, due autant à l'inexistence d'un réseau local, qu'au coût des déplacements, et à l'absence de médiateurs qualifiés, en capacité de repérer les talents, de dialoguer sur un plan professionnel, et de soutenir la candidature des artistes guyanais dans les réseaux professionnels internationaux.

Certains artistes assurent leur survie et leur diffusion en créant un réseau de clientèle d'habitues, susceptible de s'étendre grâce au bouche-à-oreille et auquel ils présentent leurs productions dans l'atelier de l'un ou de l'autre ou en construisant leur propre espace d'exposition³⁶, dans lequel ils peuvent accueillir d'autres artistes. Le marché reste toutefois très étroit, et aucun élargissement n'est en perspective, du fait du peu de relations avec l'extérieur. Ces artistes assurent eux-mêmes la sensibilisation souhaitée en organisant et animant des ateliers, en milieu scolaire, auprès d'adultes ou d'enfants handicapés visuels ou mentaux (céramique), dans les prisons et autres lieux et milieux souvent négligés.

Du point de vue de la formation, il n'existe pas de structure d'enseignement public en art plastique, hors les cours dispensés durant le cursus scolaire. Au dehors, les seuls cours sont ceux dispensés de façon privée par les artistes eux-mêmes à quelques élèves, individuellement.

A partir de ces constatations, on peut conclure que c'est sans doute en arts visuels que les besoins sont les plus criants, et que le déséquilibre entre l'île de Cayenne et le reste de la Guyane paraît le plus important, du point de vue des équipements et démarches structurants. Cet état de fait est fortement dommageable, quand on considère d'une part la richesse et la diversité potentielles des expressions plastiques guyanaises, l'importance spécifique des expressions liées au geste et à l'image dans une société marquée par l'oralité, parallèlement à l'existence dans l'environnement régional de quelques uns des plus grands événements mondiaux en arts visuels, vitrines potentielles et lieux d'échanges artistiques : Biennale de la Havane, Biennale de Saint Domingue, Biennale de Sao Paulo, sans parler des événements nord américains, mexicains et canadiens, ces derniers restant friands des expressions artistiques issues des espaces identifiés comme francophones.

5-2.7 Le livre et la lecture

La lecture est une activité culturelle moins développée en Guyane que le conte ou la musique, par exemple. La question de la barrière linguistique se pose là encore, de même que l'illettrisme. Mais la situation est loin d'être statique. L'écriture et la lecture font partie de plusieurs types d'initiatives ou de dispositifs culturels : les lieux de lecture publique, le travail de mémoire à partir des archives, la formation, et bien sûr la scolarité. A cela s'ajoutent les festivals et autres manifestations culturelles faisant d'une manière ou d'une autre place au livre.

En ce qui concerne les **lieux de lecture publique**, la BDP, bibliothèque départementale de prêt ne jouait plus, depuis plusieurs années, le rôle qu'elle devrait jouer d'impulsion et d'organisation de réseaux de lecture. Or, le Département et la DRAC ont joint leurs réflexions pour restaurer la BDP dans sa mission³⁷ qui est d'encourager la lecture via la mise à disposition d'ouvrages dans les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants (17 des 22 communes de Guyane, l'ensemble représentant près de 47 000 habitants selon les données démographiques 2006). Un plan départemental de la lecture publique existe désormais, qui devrait se traduire dans un nouvel élan donné par la BDP aux bibliothèques de différentes communes. Déjà un nouveau Mediabus départemental a été mis en service. Un aspect important de ce plan est de préciser les compétences nécessaires à avoir dans les lieux de lecture. Peu de bibliothèques et de médiathèques de Guyane disposent de bibliothécaires diplômés, en dehors de la bibliothèque Franconie. Un plan de formation s'impose donc. Les formations proposées par le CNFPT ne sont pas ciblées sur les métiers du livre, elles visent plus largement les activités culturelles ; d'autres solutions seraient à trouver afin de dynamiser le milieu des acteurs de la lecture.

³⁶ Entretiens Mme Véro Wallon, M. José Legrand déjà cités

³⁷ Entretien avec les chargés de mission de la DRAC, dont Monsieur Abdoulaye Keita, chargé de mission sur le livre et la lecture à la DRAC, 30 01 09

Par ailleurs le plan départemental appuiera les initiatives de diffusion de la lecture hors les murs auxquelles se livrent certaines bibliothèques (vois ci-dessous sur la bibliothèque de Saint Laurent). Une ouverture vers le multilinguisme s'y dessine, sans que ne soit prise la véritable mesure de l'enjeu en Guyane.

La ville de Cayenne n'est pas pourvue d'une médiathèque, ce que l'on pourrait légitimement attendre de la ville capitale. Le seul lieu de lecture publique de la ville est la bibliothèque Franconie. On peut légitimement attendre de la mise en place imminente d'un service municipal des affaires culturelles, la réalisation du projet de médiathèque dont le principe a été retenu. Cayenne s'est dotée d'un Mediabus municipal.

Dans ce contexte un peu pauvre en équipements, des bibliothèques et médiathèques locales évoluent tout de même de manière innovante, cherchant à élargir les publics et à mêler la découverte du livre et de la lecture à diverses activités. Ainsi la bibliothèque municipale de Saint-Laurent du Maroni a mis en œuvre des carbets lecture dans les villages, organisés notamment autour de la relation mère – enfants ; le CUCS, partenaire, a incité à ce que cette phase de sensibilisation à la lecture se poursuive dans les locaux même de la bibliothèque pour parents et enfants ensemble. Une autre initiative est celle du portage de livres à domicile, notamment pour des personnes âgées ou handicapées, menée en partenariat avec de nombreuses associations locales ; le contact établi via cette activité devrait permettre ensuite un collectage du patrimoine oral auprès des anciens. En s'inscrivant comme partenaire de tous les dispositifs de développement social local, la bibliothèque bénéficie ainsi d'une ouverture sur un large public et, en retour elle apporte un volet culturel indispensable à l'épanouissement des enfants, à la lutte contre l'isolement de certaines catégories de la population et, finalement, à la cohésion sociale.

Des manifestations favorisent l'accès au livre et à la lecture : par exemple le Salon du livre de l'association Promolivres cofinancé par l'Etat, les collectivités et le CNES. Ce salon est l'occasion d'inviter des auteurs et de les faire circuler dans les communs de Guyane pour des rencontres et des interventions dans les écoles. La diminution drastique du budget de ce salon (passé de 80 000 francs en 2001 à 8 000 € en 2009) est évidemment un frein à la réalisation de tous les objectifs de ses promoteurs. A Kourou, le relais guyanais de ETC Caraïbe invite chaque année trois écrivains de provenances variées avec lesquels sont organisés des ateliers d'écriture ; sont ainsi déjà venus des hispanophones, des Africains francophones et, prochainement un Québécois ; ces ateliers sont animés par l'objectif de l'association ETC consistant à former « les futurs écrivains de la Guyane ». Les ateliers mêlent des scolaires et des non scolaires. Les stages sont de 2 ou 3 jours et portent sur les techniques dramaturgiques. Un prix est donné en alternance, une année à un jeune, une année à un adulte. Le jeune qui obtient le prix est emmené au festival d'Avignon³⁸. L'association Jaguar décerne chaque année un prix littéraire, le prix René Maran. L'association La plume guyanaise propose également un prix littéraire lors de la biennale du marronage à Matoury.

On remarquera que ces manifestations se situent toutes dans l'île de Cayenne ou à Kourou. D'autres événements, tel le prix Carbet des lycéens ont une extension sur l'ensemble de la Guyane : la dernière édition a fait participer des élèves de sept lycées de tout le département, qui ont travaillé sur une trentaine d'ouvrages distribués à chaque classe.

La DRAC apporte une aide à plusieurs bibliothèques associatives et activités promouvant la lecture : c'est le cas de la bibliothèque de l'association Mamabobi d'Apatou³⁹ et de diverses manifestations organisées par des associations dans plusieurs localités.

Le travail sur les archives écrites et orales est une dimension importante du travail de mémoire nécessaire à la consolidation d'une identité guyanaise multiple. Dans ce domaine également, il manque une prise en charge globale, une impulsion au niveau du département, pour aider et développer les initiatives locales ; citons par exemple la collecte d'objets accompagnée du recueil de témoignages, effectuée dans tout le secteur de Regina-Kaw par l'équipe de l'écomusée ou encore celle de la mairie de Montsinéry, animée par la nécessité de faire vivre la mémoire dans le développement culturel : la municipalité est engagée dans un travail de reconstitution de l'histoire locale autour du projet sur l'Habitation Risque Tout dont les archives lui ont été remises en avril 2008 et elle s'intéresse en outre à ce qui pourrait être fait autour de l'Habitation Sinéry et du bagne des Annamites.

La formation de base est d'emblée confrontée aux limites de la francophonie : cela vaut pour la scolarisation des enfants comme pour la remédiation à l'illettrisme. Nous avons déjà développé plus haut le frein que

³⁸ Entretien avec Madame Isabelle Niveau, correspondante de ETC Caraïbe, professeure au lycée Monnerville, animatrice de la compagnie théâtrale l'Entonnoir et adjointe au maire chargée de la politique de la ville, Kourou, 26 01 09

³⁹ 4 500 titres, un fond spécialisé sur le marronage, une vidéothèque numérique

représente l'absence des langues maternelles parlées en Guyane de l'enseignement scolaire. Dans le PREFOB, programme régional d'éducation et de formation de base, ces langues ont au contraire leur place. Un problème, cependant est que ce programme s'adresse tardivement aux adultes, ce qui fragilise la pérennité des apprentissages s'ils ne sont pas utilisés régulièrement après le cycle de remédiation⁴⁰. Les éditions Ibis Rouge ont publié « *Construire la diversité* », recherche action menée en Guyane sous la direction du sociologue québécois Jean Paul Hauteceur sur une approche interculturelle de la formation de base des adultes, préfacé par Florence Foury du PREFOB. L'approche est écologique, mettant en avant l'environnement et l'héritage culturel des participants à la formation dans les apprentissages, dans la transmission des savoirs et dans leur application à des projets locaux de développement durable⁴¹. Ce programme de formation intègre fortement les langues parlées par les apprenants ainsi que différents modes d'expression des cultures en présence : ces méthodes sont conçues comme devant faciliter l'acquisition de la lecture et de l'écriture mais, bien au-delà, elles émanent d'un positionnement tendant à valoriser une identité guyanaise multiple.

Le milieu scolaire, lieu de lecture privilégié, possède en principe des BCD en élémentaire et des centres de documentation en collège. Le temps imparti à nos missions n'a pas permis d'enquêter dans ce domaine : nous ne savons pas si des équipements existent effectivement ni surtout s'ils sont animés par des personnels capables de diffuser l'attrait des livres et de donner aux enfants le goût de la lecture.

L'édition et les librairies, de même, n'ont pu être incluses dans l'enquête de terrain, faute de temps. Nous pouvons cependant rappeler ici les conclusions d'une étude cofinancée par la Région⁴², qui portent essentiellement sur le marché du livre. Cette étude constate que le réseau des librairies est peu dense et concentré à Cayenne, avec quelques librairies particulièrement dynamiques, mais que celles-ci sont concurrencées par la vente de livres en ligne dont le service est plus rapide que lorsque les libraires commandent un livre. La DRAC apporte une aide à des librairies dans le cadre du développement de leurs structures (aide à la formation, création de nouveaux fonds, informatisation suite à un agrandissement...)

Les secteurs identifiés comme les plus porteurs sont les livres pour la jeunesse, les « best sellers », les ouvrages destinés à la formation professionnelle, les méthodes linguistiques et le fond guyanais et caribéen.

On pourrait ajouter que la bande dessinée est certainement un secteur porteur, tant pour l'éveil à la lecture que pour l'édition et le commerce des livres. Un Festival « carbet des bulles » a déjà eu lieu à l'ENCRE, organisé par l'Alliance française de Cayenne, en partenariat avec une librairie spécialisée en bande dessinée, La Cage à Bulle, qui se développe et offre une grande variété de BD dont les textes émanent d'auteurs du monde entier, parmi lesquels des auteurs guyanais. Des éditions en créole se profilent.

5-2.8 L'administration de la culture

Le fonctionnement collectif des différentes composantes de la société guyanaise revêt des formes diverses: droit coutumier, consensus, associations régies par la loi de 1901. Soutenue par le fonctionnement administratif hexagonal, la forme associative a été mise en avant par les institutions, du fait qu'elle offre la possibilité d'un contrôle de l'usage des fonds publics attribués à des projets associatifs. Elle est désormais le support privilégié de l'action artistique et culturelle, dès lors qu'elle commence à prendre forme, se structure autour d'un projet collectif, qu'il relève de pratique culturelle vécue (pangi, danse traditionnelle, etc.), de pratique « amateur » (chorale, troupe théâtrale...), ou de Compagnies professionnelles. Et ce d'autant plus que l'attribution de financement y est immédiatement associée, à tort ou à raison.

Cependant, l'appropriation des règles du fonctionnement et de la gestion associatives est très inégale. Une partie des communautés traditionnelles récuse l'obligation de se soumettre à ces règles, qu'elles estiment aller à l'encontre du fonctionnement coutumier. Pour d'autres, la forme a été acceptée, mais sans qu'une réelle dynamique d'action sous-tende sa mise en œuvre : elle est perçue comme le sésame pour obtenir des aides financières. Le principe associatif est alors vidé de son contenu. Récemment un « kit associatif », censé expliquer le fonctionnement de la vie associative, a été distribué à travers le territoire (par la DDJS ?) : les acteurs culturels que nous avons rencontrés craignent qu'en l'absence d'animation autour de ce kit, rédigé en

⁴⁰ Entretien avec M. Mickaël Christophe, qui a participé au lancement de ces programmes, antérieurement à son travail dans le secteur musical

⁴¹ Entretien avec Madame Florence Foury, directrice du centre de ressources du PREFOB

⁴² Gérard Lamoureux/ Association l'Autre Siècle : « *Diagnostic et propositions pour la dynamisation du secteur du livre et de la lecture en Guyane* » – Avril 2008 (Ministère de l'Outre Mer et Région Guyane)

français, il soit de peu d'efficacité auprès de la majeure partie des destinataires⁴³. Face à des méthodologies inhabituelles, il ne suffit pas que les utilisateurs potentiels disposent de l'information, un accompagnement à leur mise en œuvre est nécessaire. Or, la mise en œuvre efficace de projets artistiques et culturels, le caractère permanent d'une vie culturelle passent par leur appropriation collective : les instances collectives - de quelque nature qu'elles soient - sont une des garanties de cette permanence.

Malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé de formation en gestion associative accessible aux acteurs de terrain. Un cursus de formation en administration culturelle, proposé par l'AGECIF⁴⁴ avait, semble-t-il, démarré en 2008, mais n'a pas été mené à terme : nous n'avons pas connaissance des motifs de cette interruption, ni du type de personnes qui y ont participé.

La seule autre formation existante est le Master en management de la culture proposé par l'Institut du Monde Amazonien (IMAZ), qui paraît pertinente : bon nombre de responsables d'actions structurées et structurantes sont des diplômés de ce cursus : trois des responsables de la Cie KS and Co, Mickaël Christophe (initiateur des Transamazoniennes et du label Transportation), une des responsables culturelles de la ville de Saint-Laurent du Maroni. Mais de toute évidence, il manque une voire des étapes dans un parcours de formation, entre le « kit associatif » et la formation de l'IMAZ.

5.2.9– Les formations techniques (son, lumière, régie plateau)

Il n'y a, à notre connaissance, aucune formation sur place. Les Compagnies artistiques et opérateurs culturels forment « sur le tas », avec l'aide de techniciens venus de l'extérieur, une ou deux personnes qu'elles emploient ponctuellement, selon leurs besoins.

6 – ANALYSE DIAGNOSTIQUE

6-1 L'activité culturelle existante nécessite davantage d'appui

Le foisonnement culturel et artistique demeure parfois confidentiel ou stagne parce qu'il manque un élan qui pourrait être donné par une structuration dans laquelle s'inscriraient en complémentarité différentes institutions et collectivités. Sont nécessaires dans cette perspective une politique d'équipements, une politique d'information et de communication ainsi qu'une stratégie financière.

6-1.1. Des équipements peu nombreux et non systématiquement adaptés aux usages locaux

La question des équipements devrait être envisagée après avoir défini leurs fonctions précises et leurs modalités de gestion et d'animation. Il existe en effet des lieux de pratique culturelle ou des lieux culturels fonctionnant peu voire pas, par manque de projet défini, ou par manque d'animateurs formés. Ainsi, à Maripasoula, un centre d'hébergement fort utile pour accueillir des stagiaires venant en formation a été abandonné et dégradé⁴⁵. A Cayenne et à Saint Laurent, des maisons de quartier ont été implantées dans la mouvance de la politique de la ville depuis les années 1990 ; or elles n'ont pas été un élément convaincant du développement social et culturel dans les quartiers : soit leur animation et leur gestion ont été confiées à des associations de quartier qui en ont fait des éléments de prestige pour leur propre compte plutôt que recherché l'intérêt général, soit elles ont été dépourvues de moyens financiers, techniques et humains susceptibles de les faire vivre⁴⁶. Il semble qu'à Kourou elles fassent davantage office de lieux de rencontre, notamment lors des résidences d'artistes⁴⁷. Certains

⁴³ Entretien avec M. Franck Komper, et entretiens à Papaïchton

⁴⁴ centre de formation spécialisé du secteur culturel, basé à Paris.

⁴⁵ Entretien avec M. Sylvestre Fraumar, déjà cité

⁴⁶ Voir les évaluations successives de la politique de la ville en Guyane réalisées par ACT Consultants.

⁴⁷ Entretien avec Madame Niveau, déjà cité

équipements, au motif de mailler le territoire, ont été ouverts dans des lieux enclavés qui ne sauraient attirer d'autres personnes que les habitants du voisinage.

Actuellement, il serait nécessaire d'avoir :

- **des lieux de pratique artistique et culturelle** : Le type de lieux devra être adapté aux pratiques concernées, allant du carbet au lieu clos (matériels à stocker,...), voir ci-dessus.
- **des lieux de création et de diffusion professionnels** : des salles susceptibles d'accueillir le travail de création des artistes guyanais, et la rencontre avec des artistes et acteurs culturels accueillis en résidence (renforcement de la professionnalisation et de la créativité). Ce travail sur la durée (une résidence dure d'une semaine à trois ou six mois, voire plus s'il s'agit d'un artiste associé à un lieu de création) implique la prise en compte :
 - de besoins en hébergements pour les équipes artistiques et techniques
 - de besoins en espaces de travail et de repos,
 - de besoins techniques (stockage et circulation des matériels, décors, lumière, son)
 - de besoins en accueil des publics (sensibilisation, ateliers, rencontres, voire de spectacle)

Le dimensionnement, les besoins techniques et le fonctionnement général de ces lieux devraient être pensé en tenant compte des besoins de chaque contexte (quels publics, quelles habitudes culturelles, etc...), des artistes professionnels (aération, sols, technique...), des contraintes spécifiques (risques liés à l'humidité, par ex), et des opportunités en termes de matériaux (utilisation de matériaux durables, comme le bois, et d'énergies renouvelables). La tendance première des institutions semble être de réaliser de grands lieux, selon le modèle de France hexagonale, là où une plus juste appréciation de la réalité demanderait en premier lieu un investissement dans le développement des compétences humaines et l'ouverture de lieux de plus petite envergure, moins lourds et complexes en fonctionnement, répondant au stade actuel du développement culturel et permettant de le dépasser.

Des solutions pourraient être pensées pour améliorer la couverture du territoire, et faire face aux des évolutions de peuplement, comme par exemple conception de structures mobiles (chapiteau, camion technique), susceptibles de faciliter la présence artistique même là où n'existent pas ou pas encore de lieux fixes.

La décision d'investir dans la réalisation ou la réhabilitation d'un lieu devrait être accompagnée, en parallèle, par la définition des compétences nécessaires pour le faire vivre (direction culturelle, administration, technique et maintenance, animation, incluant la formation si nécessaire), de façon à ce que les deux démarches de mise en œuvre, le cas échéant, puissent être menées en parallèle.

Il serait intéressant de se reporter à l'étude réalisée à ce propos il y a plusieurs années, sur commande de la Compagnie KS and Co (cf p. 21).

6-1.2 Une information morcelée et lacunaire

Les informations concernant le secteur artistique et culturel sont dispersées et lacunaires, sans relais identifié. Ainsi, toute personne ou structure qui a besoin d'information sur les acteurs culturels du territoire doit se livrer à un jeu de piste... Au delà d'une proximité géographique, les acteurs culturels eux-mêmes ne connaissent pas entre eux, à quelques exceptions près (compagnies et artistes professionnels d'expérience, organisés et structurés).

Toute démarche nouvelle devra donner lieu à une nouvelle recherche, fil tiré en appelant X qui renvoie sur Y, etc. faute de systématisation du recensement de ce qui existe.

Peu d'entre eux connaissent les interlocuteurs qui pourraient les intéresser, hormis les subventionneurs proches. Ce morcellement freine toute démarche de construction de réseau, de réflexion artistique transdisciplinaire, d'analyse relative à des besoins communs, en vue de construire une parole collective, et limite la diversification des partenariats susceptibles de renforcer les projets. Comme il n'existe pas non plus de structure institutionnelle de concertation à l'échelle de la Guyane, dans l'esprit des COREPS (commissions régionales des professions du spectacle, mises en place sur l'initiative des DRAC), la construction partagée d'une vision globale du secteur reste difficile.

De plus, des projets ou évènements semblables sont régulièrement initiés parallèlement, par manque d'information, ce qui génère déperdition d'énergie et dispersion des financements.

De même, le Comité du Tourisme n'arrive pas à récupérer l'information pertinente sur les activités culturelles, pour alimenter son site Internet et répercuter l'information auprès des touristes, demandeurs : les structures de proximité, syndicats d'initiative et offices du tourisme municipaux, ne détiennent pas cette information, le CTG ne sait pas où la chercher, ou la reçoit trop tard pour qu'elle soit utilisable.

6-1.3 Des moyens financiers insuffisants

Les moyens financiers dédiés à la création, la diffusion, l'action culturelle apparaissent chez nos interlocuteurs de terrain comme insuffisants à double titre :

- **impossibilité de construire des perspectives durables pour les acteurs culturels déjà structurés et organisés :**
 - Connaissant les rouages des différentes catégories de financements publics, voire privés, ils font tous à la fois un véritable travail artistique et un véritable travail de développement culturel, la plupart du temps reconnus par les institutions locales. Le problème est en premier lieu l'impossibilité de construire un cadre de travail durable avec l'ensemble des partenaires, hormis ici et là une convention sur 3 ans avec la seule DRAC. En l'absence de convention avec leurs différents partenaires, définissant de façon coordonnée les contenus des actions, les objectifs, les résultats attendus, et les engagements financiers réguliers de chacun, soutenant leur démarche, ils vivent dans l'incertitude permanente (serons nous aidés l'année prochaine, par qui et à quelle hauteur ?). Ils passent beaucoup de temps, chaque année, à ré-écrire des dossiers, aller de rendez-vous en rendez-vous pour construire le budget de l'année à venir et dimensionner leur projet en fonction des fonds recueillis, dont le montant est souvent connu tardivement au regard d'impératifs de planification professionnelle.
 - Cela vaut pour les Compagnies artistiques comme pour les lieux de formation, et en limite la progression du travail, dans une démarche prospective.
- **faiblesse des montants financiers, pour les structures plus légères ou les artistes individuels :** au regard du travail à réaliser pour les obtenir, à travers de multiples dossiers, il y a une disproportion lourde de conséquences entre ce nécessaire « activisme » administratif, à réaliser par des personnes peu ou pas formées à cet effet, et les projets effectivement réalisés. Et ce d'autant plus que la décision d'attribution de ces sommes peu importantes reste centralisée sur Cayenne, alors que la Région dispose d'agences dont l'expertise locale pourrait être sollicitée utilement.

6-1.4 Des lacunes dans les compétences présentes sur le territoire

Outre le manque de formation destinées aux artistes et aux encadrants (animateurs, administrateurs, etc...)⁴⁸, plusieurs catégories d'acteurs ont souligné le manque d'accompagnement⁴⁹ dans leurs démarches de recherche de partenariats, de financements et/ou de diffusion. Très peu d'acteurs locaux ont les moyens de rémunérer en permanence une ou plusieurs personnes dans ces fonctions, et le rythme des projets ne nécessite pas forcément que chaque acteur ait du personnel permanent dédié : l'idée a été avancée d'une sorte d'agence, réunissant des professionnels à la compétence pointue en matière de montage de dossiers, d'accompagnement à la mise en œuvre de projets complexes et de connaissance des réseaux professionnels, permettant aux artistes et acteurs culturels de s'orienter, et aux réseaux professionnels de connaître l'existence et l'intérêt des artistes et acteurs culturels guyanais.

6-2 Des outils à repenser

La politique culturelle de la Région Guyane est pour l'essentiel mise en œuvre à travers trois agences :

- le Musée des Cultures de Guyane : 15 salariés – budget : environ 600 000 euros
- l'ENMD : 15 salariés + 40 enseignants – budget : environ 1,9 millions d'euros

⁴⁸ Souligné aussi par la CCIG, comme frein à l'emploi – entretien du 27 01 09

⁴⁹ Entretiens avec M. Thierry Tian Sio Po, KS and Co, association Sakanimer

- l'OCRG : 15 personnes – budget : environ 950 000 euros

ainsi que par le service Culture (trois personnes) qui s'occupe de l'instruction du soutien direct aux acteurs culturels du territoire (subventions) et dont le financement représente une faible part des moyens régionaux affectés à la culture (en 2009 : environ 230 000 euros) .

Le statut de l'Ensemble Culturel Régional (ENCRE) qui héberge physiquement l'ENMD, l'OCRG, le service culture et une salle de spectacle, avec quatre salariés, reste flou.

Les chiffres indiquent d'eux-mêmes une disproportion entre la vitalité artistique et culturelle que nous avons rencontrée à travers la Guyane et les moyens dont les acteurs locaux disposent, dans un contexte difficile.

Le fonctionnement de l'ENMD a été abordé plus haut à propos de l'enseignement de la musique ; il ne sera donc question ici que des perspectives d'évolution de cette structure. Pour les deux autres agences, quelques éléments de diagnostic sont à développer ici.

6-2.1 Le Musée des Cultures de Guyane

Le Musée des Cultures de Guyane nous a semblé remplir des missions clairement définies, dans la limite des moyens qui lui sont impartis et dans le cadre de la préfiguration de ce que doit être un musée régional⁵⁰ :

- conservation muséographique
- valorisation à travers des actions culturelles : présentation des facettes culturelles de la Guyane, à la fois dans le cadre habituel d'un musée, et à travers des animations recherchant de façon innovante à conquérir de nouveaux publics (et dans l'attente de locaux lui permettant de répondre pleinement aux besoins) : soirées thématiques, etc.
- recherche autour de l'anthropologie culturelle de la Guyane, en partenariat avec l'Université
- innovation à travers l'utilisation de nouvelles technologies (PRAI) au service de la conservation et de la valorisation du patrimoine
- recherche de coopération avec les musées et ressources scientifiques de la région amazonienne et au-delà

Le musée a un rôle de premier plan dans le développement culturel, notamment par son ouverture à différents publics et par sa coopération avec différentes institutions : interventions dans les écoles par convention avec le Rectorat, dossiers pédagogiques remis aux élèves lors de leur venue au musée, valorisation des visites par la poursuite de travaux assurée par les enseignants ; appui à la mise en place des collections au nouvel écomusée de l'Approuague à Regina ; aide au montage d'une exposition-vente d'artisanat Hmong à Cacao ; exposition d'objets traditionnels des Marrons dans la galerie commerciale de Cora ; convention avec la 3CL sur le compost traditionnel dans le cadre de la valorisation du traitement des déchets.

La démarche prospective qui a prévalu dans le fonctionnement du Musée a permis de construire un plan de formation des personnels en adéquation avec le projet (il dispose de cadres formés), ce qui explique en partie sa bonne santé.

Le choix récemment fait d'installer le futur Musée des Cultures de Guyane sur le site de Vidal, tout en lui associant trois pôles décentralisés sur le territoire (Mana, Maripasoula, Saint Georges) devrait lui permettre de conforter sa vision large de sa mission, ne se limitant pas à l'aspect muséographique, qui correspond pleinement aux différentes facettes de la culture en Guyane.

6-2.2 L'OCRG

L'Office Culturel de la Région Guyane a un statut ambigu. Alors que les deux autres agences, MCG et ENMD, ont des missions bien ciblées, muséographie d'un côté musique et danse de l'autre, l'OCRG a, pourrait-on dire, tout le reste. Il en résulte une certaine difficulté à en percevoir la spécificité, difficulté accrue par la visibilité assez faible de son action publique, bien qu'elle emploie 14 personnes. La manifestation la plus connue placée sous la responsabilité de l'OCRG est « Révélation Podium »⁵¹ qui draine un grand nombre de jeunes de toute la région

⁵⁰ Entretien avec Madame Marie-Paule Jean Louis, directrice du musée, Cayenne, 20 01 09

⁵¹ Entretien avec Madame Kerel, présidente de l'OCRG, Kourou, 26 01 09

attirés par l'espoir d'une carrière dans la chanson. En dehors de cela, l'OCRG apporte son concours financier à un certain nombre d'associations, sans qu'il ne soit possible de savoir combien ni lesquelles ni pour quel montant⁵².

Elle gère la salle du Zéphyr qu'elle loue à la demande, à des tarifs que les associations considèrent comme disproportionnées par rapport à leurs moyens, ce qui les dissuade de se produire régulièrement au Zéphyr, bien que l'OCRG pratique des réductions pour les associations⁵³

Il semble que la Région abonde certains financements de l'OCRG en édition et en production musicale notamment. On ne peut, dès lors, que se poser des questions sur l'ensemble des dépenses culturelles de la Région et sur la division des tâches entre les élus, l'OCRG et le service culturel.

Eu égard à ce qui est apparu comme besoins spécifiques, la relecture de la mission de l'OCRG sera un des éléments à travailler avec le comité de pilotage, lorsqu'à l'issue de la mise en débat du diagnostic et des priorités proposées, il s'agira de définir les outils et moyens pertinents affectés par la Région.

6-2.3 L'ENMD

Un consensus semble se dégager sur le fait que l'Ecole Nationale de Musique et de Danse doit se restructurer et que cette restructuration doit être pensée en lien avec un équipement des communes en écoles de musiques dignes de ce nom.

La Ville de Cayenne semble disposée à s'engager sur la mise en place d'une école municipale, ce qui dégagerait l'ENMD de cette fonction qu'elle assume actuellement par défaut, libérant des énergies et des moyens pour redéfinir une véritable Ecole Nationale de Musique et de Danse adaptée à la réalité guyanaise.

En ce sens, la refondation du projet de l'ENMD devra prendre en compte la formation des formateurs, l'irrigation du territoire, la réflexion sur les modalités de prise en compte des musiques traditionnelles, ainsi que l'appui à la mise en place d'une filière musique avec divers partenaires.

Sur la base de missions renouvelées, l'ENMD serait en mesure de construire des perspectives à moyen et long terme en conformité avec son label:

- cursus pédagogique et organisation hiérarchique,
- élaboration de contenus alliant respect de la progression pédagogique et transmission/valorisation des musiques de Guyane,
- formation continue de ses enseignants,
- formation de formateurs et appui aux écoles de musique municipales,
- programme d'actions culturelles territoriales.

D'une façon générale, l'approfondissement des pistes d'évolution des trois agences régionales résultera de la mise en débat du diagnostic culturel du territoire, et des priorités définies par le comité de pilotage : à partir de ces choix, une relecture des missions, de l'organisation et des moyens dévolus aux agences pourra être opérée, de façon à optimiser ces outils majeurs de la politique régionale.

Deux questions notamment devront être explorées :

- Quelle serait la meilleure méthode d'organisation et de gestion des actions culturelles ? Chacune des agences devra sans doute intensifier son travail d'action culturelle. La pertinence des actions est intimement liée au cœur des projets auxquels elles sont attachées : de ce fait, la mutualisation d'une politique culturelle globale entre les agences, préconisée par une étude datant de 2003⁵⁴ en elle-même ne semble pas pertinente. Pour autant, certaines mises en synergie sont sûrement possibles (communication par exemple) et les modalités devraient en être recherchées.

⁵² Lors de l'entretien avec la présidente, celle-ci n'a pu fournir de données chiffrées du fait de l'absence prolongée de la comptable pour longue maladie.

⁵³ Cf note 49

⁵⁴ Etude sur l'évaluation des Agences de la Région Guyane – Nov 2003 – L&J Consultants associés

- Chacune des agences ayant ajusté ses missions et ses programmes d'action, dans le cadre d'une stratégie impliquant éventuellement d'autres partenaires, il s'agira de vérifier si le statut juridique d'« agence régionale » reste pertinent, ou si d'autres statuts répondraient mieux à leur fonctionnement (EPCC, par ex).

7 – PRIORITES DANS LA POURSUITE DE LA REFLEXION

Au terme de ce diagnostic, incomplet en raison du manque de temps imparti à la mission, il s'agit de faire face aux nombreux besoins que la Région n'a pas vocation à assumer et/ou ne peut assumer seule. Pour cela et pour contrecarrer la dispersion des actions, dont on a vu qu'elle générerait perte d'énergie, de temps, saupoudrage financier, manque de cohérence et d'efficacité, la préparation de la mise en place d'un Schéma Régional de Développement Culturel pourrait se composer de 3 axes :

1. **Un axe de synthèse et de suivi des recherches sur l'anthropologie culturelle de la Guyane**, qui peut s'appuyer sur les recherches menées par le Musée des Cultures de Guyane pour définir son futur projet scientifique. L'articulation entre conservation/valorisation des différentes traditions culturelles qui font la richesse du territoire, et croisements/frottements entre cultures contemporaines, est un exercice délicat, on l'a vu tout au long du diagnostic, au regard des risques et conséquences (affadissement, folklorisation, voire disparition de certaines cultures ou pratiques culturelles etc...) De façon spécifique, nous nous interrogeons notamment sur le devenir des populations amérindiennes, notamment celles vivant au cœur du P.A.G. : comment concilier les demandes des peuples autochtones, validées par la Convention 169 de l'OIT⁵⁵ qui définit leur protection et que la France n'a pas signée ? Comment envisager la porosité entre les sociétés traditionnelles protégées et le monde contemporain, portée notamment par l'éducation actuelle, dans sa juxtaposition avec l'éducation traditionnelle ?
2. **Un axe précisant les problèmes et questions dont la résolution implique une réflexion et des décisions communes, à travers des instances de concertation à créer**, qui associeraient à la Région, selon les objets, objectifs et contextes : les services concernés de l'Etat, du Département, les intercommunalités, les instances représentatives de la communauté artistiques et des communautés culturelles, etc. Il sera nécessaire de définir le rôle de la Région pour chaque instance dont l'objectif serait d'articuler les politiques publiques (animatrice, co-animatrice, participante...), dans une démarche à la hauteur des défis que la Guyane doit affronter.

Cet axe répond à une double nécessité :

- celle d'optimiser les moyens financiers dont dispose le territoire guyanais, en faisant jouer autant que faire se peut complémentarités et mutualisations ;
- celle de mettre en œuvre une gouvernance adaptée à l'évolution des sociétés contemporaines, recommandée à la fois par les instances européennes et les préconisations des Agendas 21, notamment celui de la culture. Cette méthode nous paraît particulièrement adaptée dans le contexte guyanais, où l'on rencontre à la fois des structures territoriales jeunes (intercommunalités, territoires de projet), et des communautés culturelles ayant différentes habitudes de gouvernance collective.

Nous notons pour notre part qu'à l'occasion de la phase 2 de la décentralisation, la période actuelle voit se multiplier, en France hexagonale, des réflexions concertées visant à redéfinir, articuler et optimiser le rôle des différentes institutions territoriales, à la lumière de l'expérience des premières années de mise en œuvre des nouvelles collectivités et territoires de projet (communautés de communes, communautés d'agglomération, Pays, Parcs Naturels, GAL...), aux côtés de Collectivités plus anciennes (Conseil Généraux, Conseils Régionaux). En même temps, paraissent les premières études d'évaluation des intercommunalités culturelles⁵⁶, dont il est possible de tirer certains enseignements utiles.

⁵⁵ Cf note p.7

⁵⁶ Cf *annexe 7: L'intercommunalité culturelle : état des lieux – synthèse du rapport d'études « L'intercommunalité culturelle en France »* - Grenoble, Observatoire des Politiques Culturelles – Février 2008

3. **Un axe précisant et sélectionnant les cadres de travail de la Région Guyane elle-même : sa politique culturelle, ses outils, ses moyens.** A partir de la délimitation des interventions concertées, et des choix opérés par la Région, de sa propre volonté, il s'agira de définir de façon détaillée les cadres de la politique culturelle régionale, dans une perspective à moyen et long terme : objectifs, résultats attendus, moyens mis en œuvre (financiers, humains, logistiques).

Là encore, les contraintes et les spécificités de la Guyane peuvent générer des opportunités originales : là où beaucoup reste à faire, en matière de structuration du secteur, il n'est pas dit que les modèles issus de la France hexagonale soient applicables partout. Ils peuvent même y être en évolution voire remis en cause. Des solutions alternatives adaptées à la réalité locale, dans une perspective large (relations de voisinage, que ce soit avec les autres départements d'Outre Mer ou avec la zone Caraïbes-Amérique Latine) peuvent être inventées.

7-1 La formation

La formation professionnelle est de pleine compétence régionale. Eu égard à l'importance des besoins sur l'ensemble de la chaîne de la formation dans le secteur artistique et culturel, la formation professionnelle et continue étant située à l'une des extrémités de la chaîne, la Collectivité pourrait :

- d'une part animer une concertation portant sur la formation initiale, sous le double aspect de l'éducation à l'interculturalité (en rapport avec les pratiques culturelles vécues) et de l'éducation artistique (schéma des enseignements artistiques): réflexion conjointe avec les partenaires en charge de cette dimension (Education nationale, Ministère de la Culture, Département, partenaires sociaux), en vue d'harmoniser les interventions nécessaires.

- d'autre part, réinterroger sa propre action en matière de formation qualifiante et permanente :

- Comment les besoins du secteur culturel peuvent-ils trouver place dans le PRDF ? : professionnalisation des animateurs, des personnels administratifs (les structures culturelles disposant d'un administrateur qualifié se comptent sur les doigts d'une main, besoins des associations culturelles pour améliorer la gestion de leur activité), formation permanente d'artistes et d'enseignants artistiques en activité...
- Prévoir des programmes-pilotes ;
- Penser la cohérence de la filière : par exemple, entre un module de formation à la mise en place d'une association, récemment initié et le master de l'institut d'Amazonie, quel parcours possible ?
- Dans la perspective de création d'emplois, au final, quelles réponses pertinentes promouvoir, allant de la formation individuelle au soutien à la création de structures mutualisant des besoins et partageant des emplois, notamment administratifs?

Cette démarche s'appuierait, en premier lieu, sur des études et recherches, en commençant par rassembler ce qui existe (on a vu précédemment que diverses études relativement récentes ont été faites) et vérifier ce qui manque pour lancer des programmes d'études : le pilotage décisionnel doit s'appuyer à la fois sur une vraie connaissance de l'existant et sur une vision prospective.

7-2 Les transports, déplacements, hébergements

Axes d'intervention possibles :

- amélioration du réseau transport, notamment scolaires
- financements spécifiques
- acquisition/construction de lieux d'accueil polyvalents, soutien aux initiatives privées :
 - hébergements collectifs type auberges de jeunesse, répondant aux besoins des scolaires (échanges entre établissements du littoral, du fleuve et de l'intérieur, pour favoriser les rencontres interculturelles, la connaissance et l'appréciation de la diversité du territoire, etc...),
 - hébergements chez l'habitant ou en gîte pour la mobilité des formateurs et stagiaires, et pour un tourisme « à taille humaine » dans les endroits où cela est nécessaire.
- repérage des évolutions à venir (attractivité culturelle et touristique du pôle Saint Laurent-Mana-Awala, développement de Saint Georges avec l'ouverture du pont, etc.) rendant nécessaire la naissance de structures moyennes,
- solutions à envisager pour l'accueil ponctuel de visiteurs en nombre (festivals)... On se souviendra qu'un peu partout dans le monde, y compris en certains endroits de Guyane, on sait proposer des équipements mobiles d'hébergement de toutes qualités (y compris luxueux...) dans l'esprit « lodge ».

7-3 Culture et innovation

L'innovation peut être technologique mais aussi sociale : elle concerne tout particulièrement la culture, sous ses deux aspects :

- innovation technologique : le développement de la recherche, en lien avec l'Université et les grands instituts scientifiques présents en Guyane, l'utilisation des nouvelles technologies sont susceptibles de permettre un réel développement culturel. Développement d'entreprises culturelles liées à l'image, numérisation du patrimoine, fonctionnement en réseau de petites unités économiques, recherche sur l'utilisation de bois et de matériaux durables dans le design et l'éco construction, sont quelques exemples des pistes à explorer, qui peuvent à la fois aider au développement culturel interne, au développement économique endogène et à la visibilité de la Guyane à l'extérieur,
- innovation sociale : la juxtaposition sur le territoire de pratiques sociales très diverses est porteuse d'innovation qui peuvent passer par l'invention de nouvelles formes de gouvernance, de réseaux et de partenariats renouvelés. La Cie KS and Co, par exemple, parle de « théâtre équitable », en ce qu'il s'adresse à tous les publics et à toutes les Compagnies, créant des synergies là où on ne les attendrait pas. Plusieurs opérateurs à la fois associatifs et institutionnels se réclament de l'économie solidaire : celle-ci leur semble répondre aux exigences du présent et du futur de la Guyane, pour plusieurs raisons : d'une part l'économie solidaire se distingue, par son éthique, des règles habituelles du marché, sans pour autant les ignorer ; d'autre part, elle permet de créer des liens économiques (productifs ou de commercialisation ou de diffusion) entre des individus et des groupes fonctionnant initialement dans des logiques différentes (traditions, droit coutumier, fonctionnement économique et social monétarisé)

7-4 La création artistique

La création artistique est une des expressions les plus évidentes de la diversité et des potentialités de la Guyane, territoire en création permanente du fait des multiples confrontations qui s'y déroulent constamment et exigent créativité et souplesse.

La création comporte un aspect paradoxal, globalement mal pris en compte : c'est souvent à partir d'un élan ou d'un projet individuel, que se crée un « objet artistique » qui bénéficiera à la communauté tout entière, et initiera des activités qui peuvent devenir pérennes.

Tous les artistes que nous avons rencontrés sont à l'écoute des besoins du territoire et s'efforcent de penser leurs projets en adéquation avec la diversité humaine et territoriale d'une Guyane en devenir.

L'irrégularité des financements et leur insuffisance, associés à l'absence de lisibilité stratégique des politiques publiques dans lesquelles ils pourraient s'inscrire, limitent la portée de leurs actions.

La préparation du Schéma Régional de Développement Culturel devrait s'attacher à repérer et organiser les moyens à attribuer à ce secteur, sur le plan financier (aide à la création, à la diffusion), organisationnel (conventionnements), humain (aide au développement des compétences artistiques, appui à la structuration du secteur).

7-5 Sensibilisation, pratiques et diffusion artistiques

En premier lieu, une réflexion devrait être impulsée avec l'Education Nationale, autour de questions culturelles qui ont manifestement un rôle majeur dans la vie des élèves et dans leur capacité de réussite, et pour lesquelles des recherches donnent souvent déjà des pistes : prise en compte des langues maternelles dans les apprentissages, sensibilisation à la pluriculturalité incluse dans les enseignements (la juxtaposition d'enfants d'origine différente dans une même classe ne suffit pas à construire le respect et la compréhension mutuels, dans un contexte socio-économique en tension).

Des modules de sensibilisation commencent à apparaître dans différentes formations (Prefob, CNFPT...) : cette démarche devrait être systématisée, toute opportunité de construire la connaissance de l'autre dans des espaces de rencontre devant être saisie.

Au delà, le développement de la sensibilisation artistique dépendra d'une part de l'action engagée pour conforter l'emploi et la formation cultures, d'autre part des moyens affectés à cet axe et à leur régularité (cf chapitre 6 - Diagnostic).

7-5.1 Les lieux

Au-delà des endroits où nous nous sommes rendues, il conviendrait d'évaluer de façon détaillée les besoins de l'ensemble des communes, en termes de lieux de pratiques culturelles et de moyens, en tenant compte de l'étude existante (lieux de diffusion - Compagnie KS and Co) :

- lieux de pratique et de diffusion existants : sont-ils ou non utilisés et pourquoi ? Que manque-t-il ? (moyens matériels ? moyens humains?)
- lieux à créer : pour répondre à quels besoins ? (animation, diffusion, création ?)
- Couverture territoriale : pour un quartier, une commune ou mutualisés entre plusieurs territoires ?

Concernant les lieux de pratique, les conditions de partage entre associations et entre communautés sont à réfléchir finement, certaines pratiques culturelles collectives relevant pour partie de dimensions rituelles. Plusieurs interlocuteurs (associations, institutions) estiment que le choix d'espaces communs à partager favorisera la rencontre entre communautés, où chacun peut connaître la culture de l'autre, voire la pratiquer s'il le souhaite ;

Concernant les moyens supplémentaires à mettre en oeuvre : le financement de ces activités sera envisagé en analysant précisément quand le soutien financier est pertinent et quand il ne l'est pas, pour éviter de casser l'implication associative et citoyenne. Les moyens portant sur une fourchette financière peu élevée (de type jusqu'à 5 000 euros), pourraient être gérés de façon décentralisée, en gestion ou co-gestion avec l'échelon local concerné (agences régionales) ou par une instance de plus grande proximité, dans l'esprit des instances locales de politique de la ville ou des enveloppes financières gérées par les conseils de quartiers dans certaines grandes villes. Ce choix viserait à renforcer la souplesse, l'adaptation et l'efficacité des fonds attribués.

7-5.2 L'artisanat d'art

Cette activité paraît particulièrement pertinente pour la prise en compte et la valorisation des pratiques artistiques et culturelles vécues, notamment celles portées par les peuples autochtones, les Noirs Marrons, les Hmongs (dont nous n'avons pas rencontré les associations mais dont nous connaissons la richesse culturelle). L'artisanat

d'art, outre qu'il s'adosse à une réalité qu'il convient de protéger face à des risques de disparition, peut être une passerelle entre les activités habituellement qualifiées d'artistiques et celles, traditionnelles, qui sont souvent mésestimées.

Plusieurs projets existent, qui tentent de créer des activités pouvant déboucher sur des filières d'activités voire d'emplois (vannerie, tissage, auxquels s'ajoute la pharmacopée etc ...) et de coopération avec les pays environnants : il s'agira de poursuivre l'exploration de ces pistes, entre création et respect de l'esprit des traditions, en évitant l'écueil de la folklorisation.

8 – VERS UN SCHEMA STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

8-1 La culture, quatrième pilier d'un développement durable

Le développement durable, rappelons-le, est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (1992 - sommet de Rio).

Les instances internationales reconnaissent en premier lieu trois piliers pour le développement durable : santé économique, responsabilité environnementale, équité sociale et gouvernance (capacité à construire ensemble, dans une démarche concertée des acteurs concernés et des citoyens).

Avec la convention sur la diversité culturelle de l'UNESCO, en 2005, qui désigne la diversité comme héritage commun de l'humanité, la culture apparaît comme indissociable de la dignité humaine et constitue la condition première du dialogue des cultures. A ce titre, sa sauvegarde est considérée comme un impératif concret et éthique.

A partir de ce moment la culture devient le quatrième pilier du développement durable, en ce qu'elle permet d'assurer la viabilité à long terme des principes du développement durable, parce que les citoyens les intègrent dans leurs modèles de vie.

Cette conception a été approuvée le 8 mai 2004 à Barcelone par le IVème Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale de Porto Alegre, dans le cadre du premier Forum Universel des Cultures.

Le réseau Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) a adopté un agenda 21 de la Culture comme document de référence de ses programmes avec pour mission de « *promouvoir le rôle de la culture comme dimension centrale des politiques locales, en plaidant pour la relation étroite entre culture et développement durable, et les processus de dialogue interculturel, par la diffusion internationale et la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture* ».

Les grands axes de l'Agenda 21 de la Culture (cf annexe 3) sont :

- culture et droits de l'Homme : mécanismes, instruments, ressources garantissant la liberté d'expression, droits culturels, engagement des artistes dans l'amélioration du vivre ensemble...
- culture et gouvernance : imbrication des politiques publiques pour la qualité du développement local, système d'indicateurs culturels, réseaux et coopération...
- culture, durabilité et territoire : nécessité de la diversité culturelle au même titre que la biodiversité, dialogue, cohabitation et interculturalité comme principes de base de la dynamique des relations citoyennes,...
- culture et inclusion sociale : encouragement des capacités d'expression en tant que dimension essentielle de la dignité humaine et de l'inclusion sociale, élargissement des publics et pleine participation à la vie culturelle
- culture et économie : reconnaissance de la dimension économique de la culture, rôle stratégique des industries culturelles et médias locaux, contribuant à forger l'identité locale, respect et garantie des droits d'auteur, des artistes et de leur juste rémunération

Eu égard à l'importance majeure de la question culturelle en Guyane, dans tous les champs considérés (économie, environnement, cohésion sociale), il apparaît que cette démarche pourrait être le fondement d'une stratégie culturelle pour ce territoire, répondant à ses spécificités, et aux enjeux qu'elle doit affronter (développement respectueux de sa biodiversité et de sa diversité culturelle).

8-2 Articuler les politiques publiques

Comme indiqué dans notre diagnostic, un des axes forts du travail préparatoire à l'établissement d'un Schéma Régional de Développement Culturel sera le repérage des différentes politiques publiques impliquées dans la gestion des priorités définies. Il s'agira en même temps de solliciter les institutions qui participent d'une façon ou d'une autre à la mise en œuvre de ces politiques en Guyane, que ce soit par compétence légale ou par choix historique, en vue de construire en concertation une stratégie respectant la place de chacun et une coordination des moyens affectés.

A cette étape du travail, nous pouvons désigner les champs et acteurs suivants (liste non exhaustive):

- Sensibilisation et pratiques artistiques : Education Nationale, Ministère de la Culture (secteur scolaire), Parc National Amazonien (soutien à des actions culturelles organisées par les populations vivant sur le territoire du Parc), Conseil Général (dispositifs touchant les collèges, et d'une façon générale le cinéma)
- Formation artistique et culturelle : DRAC, Université, Conseil Général,
- Création, diffusion : DRAC, Conseil Général
- Emploi culturel & insertion: ANPE, Conseil Général
- Formation professionnelle : structures privées, IMAZ, PREFOB, CCIG

De façon transversale, on notera que le CNES intervient dans la plupart des domaines, en fonction des conventions signées avec les municipalités dans lesquelles l'action se déroule.

La Région intervient ponctuellement dans chacun de ces domaines, sans toutefois que des orientations stratégiques, des critères de choix et des modalités d'évaluation aient été définis, et qu'une coordination ait été envisagée avec les autres intervenants institutionnels.

L'articulation des politiques publiques peut avoir lieu d'une part dans le cadre de dispositifs existants (type COREPS, concernant le spectacle vivant, mentionnée p.26), d'autre part dans des cadres à inventer dès lors qu'ils répondent à une nécessité définie.

8-3 Les grands chapitres de l'intervention régionale

Sans préjuger de ce qui émergera d'une part de la mise en débat de notre diagnostic auprès des artistes et acteurs culturels, d'autre part des arbitrages émis par le comité de pilotage de la Région, la confrontation de l'état actuel du développement culturel, des besoins repérés et des compétences régionales, amène à penser que l'intervention régionale, dans le cadre d'un schéma à moyen terme, pourrait concerner :

- le soutien à la création
- le soutien à la formation
- le soutien à l'économie de la culture : filière livre, filière audiovisuelle, recherche et innovation
- le soutien à la coopération
- la participation à des dispositifs leviers (partenariats, co-gestion)
 - aménagement culturel du territoire
 - diffusion
 - animation culturelle
 - développement d'un réseau d'économie solidaire à partir des savoir-faire existants

La rédaction d'un document-cadre définissant la place de la culture dans le développement intégré de la Guyane, les choix de priorités opérés dans une démarche stratégique, les objectifs visés et les résultats attendus, constitueront l'armature d'un Schéma Régional de Développement Culturel dont il conviendra ensuite de définir précisément les contenus.

8-3.1 Méthode et outils

Dès lors que la Collectivité aura validé des priorités d'intervention dans le champ culturel, et rédigé ce document-cadre (une politique culturelle pour la Guyane), la construction des cadres de l'intervention régionale pourrait se faire autour de plusieurs axes :

a. Mobilisation des ressources propres existantes :

- o mise à plat des ressources affectées directement et indirectement à la culture : subventions, dotation des agences, éléments de politiques transversales, ressources humaines, ressources logistiques ;
- o analyse de l'affectation des masses budgétaires au regard des priorités choisies, repérage des ressources financières affectables dans le cadre de politiques transversales (formation, insertion, tourisme, etc.) et réajustement des flux.

b. Cycles de concertation

o Concertation interne :

- procédures de concertation transversale, appliquées à la culture (du type réunion de chefs de service autour d'un programme de travail sur les besoins en formation du champ culturel pris dans son sens large par exemple, qui concernera la culture, la coopération, le tourisme, la formation, la recherche, l'éducation), en vue de formaliser la place de la culture dans l'ensemble des politiques régionales ;

- groupes de travail sur la réforme des agences régionales : quelles priorités et quels objectifs pour chacune ? Le Musée des Cultures de Guyane n'est concerné que par la réflexion sur la pertinence de son statut d'agence, dans le cadre de la construction du nouveau musée et du déploiement de l'ensemble de ses missions. L'évolution des deux autres agences dépend de choix plus complexes, dont une partie à traiter en concertation avec d'autres partenaires :

- l'ENMD et le Schéma départemental des enseignements artistiques, par exemple,
- l'OCRG : quel renouvellement des fonctions dans une perspective de dynamisation du champ culturel ?
- Mutualisation : qu'est-il possible et pertinent de mutualiser ?

o Concertation externe :

La méthode de mise en place de cette concertation est à définir, au regard des questions dont la résolution nécessite une réflexion conjointe : réunion générale de tous les partenaires concernés en vue de confronter les programmes de travail en cours, en l'état actuel des champs de compétence et des moyens respectifs de chacun OU concertation initiale séparée avec chacun. Objectif : mettre en place un programme de travail concerté.

Par ailleurs, étant donné la mobilisation de la société civile sur cette question, la Collectivité pourrait envisager la mise en place d'une **instance consultative pérenne**, réunissant des acteurs culturels représentatifs des secteurs artistiques et d'autres instances territoriales et professionnelles (associations culturelles, association des maires et/ou intercommunalités, PNR et PAG, etc.) en vue d'assurer un suivi de l'évolution du secteur, de l'associer à l'avancée des réflexions (régionales et partenariales) et des projets de mise en œuvre, et de rester en prise avec une vision globale de l'état culturel du territoire.

Ces 2 démarches, qui peuvent être menées en parallèle, permettront de construire un schéma régional de développement culturel qui soit pleinement en prise avec les besoins du territoire et sa dynamique permanente.

LISTE DES ENTRETIENS REALISES EN PHASE DIAGNOSTIC

| Nom ou structure | Contact | Compétence |
|---|------------------------------|---|
| Conseil Régional de Guyane | M. Jean Paul FERREIRA | VP Culture |
| | Mme Chantal BERTHELOT | VP |
| | Mme Joséphine EGALCI | Pdte ENMD |
| | M. Daniel MACHINE | Pdt MCG |
| | Mme KEREL | Pdte OCRG |
| | Mme Madge LUPON | DGA |
| | Mme Murielle LAWRENCE | Chef du service éducation culture |
| | M. Marc SAGNE | Chief service devt durable et environnement |
| | Mme Olivia VICTOR | Service Coopération régionale |
| | Mme Lucie BLEZES | Directeur de la Formation |
| | M. GAILLOU | Pdt PNR Guyane |
| | Mme Marie-Paule JEAN LOUIS | Directrice du MCG |
| | M. LONG HIM NAM | Directeur ENMD |
| | Mme Elisabeth LAMA | |
| | M. Jean Paul LECLERCQ | Conservateur de l'inventaire |
| | M. Jean Louis DAVANT | Chargé de mission Culture |
| | M. ROMAGNE | STC PO AMAZONIE |
| | M. BACOT | CCEE |
| | M. Roger KARAM | Responsable des Antennes |
| Autres institutions territoriales | | |
| Conseil Général de Guyane | M. Claude BONJOTIN | Directeur actions culturelles, éducatives, habitat |
| ETAT | | |
| SGAR | M. Lionel LEMOINE | |
| | M. GHILINI et son équipe | |
| | Gérard MIGEON | Conservateur de l'archéologie |
| | M. Abdoulaye KEITA | Conseiller Livre et Lecture |
| | Mme Aurore WAXELMANN | Conseiller Spectacle vivant |
| DRAC | Mme Nicole BOURGUIGNON | Architecte des Bâtiments de France SDAP |
| DDE | M. MASCIOTTI | Chef du service économie et prospective |
| DRV | Mme Ketty SAINT CLAIR | |
| DRIEFP | Mme Laurence DEGENNE | Attachée principale formation |
| Rectorat | Mme Aude THERESE | DAAC |
| Centre Ressource Politique de la VII | M. Philippe CAMBRIL | Directeur |
| Consulat d'Haïti | M. Serge LOUIS | Consul |
| | Mme Claude AMBROISE | Vice-Consule |
| Comité du Tourisme de Guyane | M. MADELEINE | Directeur par intérim |
| Par Naturel Régional | M. José GAILLOU | Président |
| | Mme Catherine CORLET | Chef du service devpt durable |
| | Mme Cécile GUITET | Chef du service patrimoines naturels et culturels |
| Parc Amazonien de Guyane | Mme Egle BARONE-VISIGALLI | Chargée de mission Sciences Humaines |
| POLE UNIVERSITAIRE GUYANAIS | M. Yves André FAURE | Directeur de la cellule d'appui |
| CNES mission Guyane | M. Pedro URENA | Professeur |
| | M. Pierre ZAMMIT | Directeur |
| CAYENNE | | |
| Municipalité | Mme TROCHIMARA | Maire Adjointe chargée de la culture |
| GUCS Cayenne | Mme Sylviane LINDO | Intérim de la direction |
| Municipalité | M. GUYOT | Directeur affaires culturelles, archive, patrimoine |
| AMAC | M. Olivier de Montréal | Président |
| Ass Antipodes Cie Norma Claire | Mme Norma CLAIRE | Directrice artistique |
| ADACLAM (école danse) | Mme Janine VERIN | Directrice |
| Ass CIGA | Mme Marie Joseph BENOIT | Présidente |
| | M. Philippe PASSON | |
| | M. Olivier KAYAMARE | |
| | M. Stéphane MAILLARD | |
| Ass SAKANIME | | |
| Ass PROMOLIVRES | Mme Tchisseka LOBELT | Présidente |
| PREFOB | Mme Florence FOURRY | Directrice |
| Ass Soutien sans frontières (Haïti) | Mme Shirley ALCIN | solidarité |
| Collectif pour Haïti | M. Fortuné MECENE | Association d'AIDE, Radio Mosaïque, UCAJ, ASFMF, |
| Ass Zoukuyanyan | M. SYLVERA DORJAN | Union des étudiants haïtiens, 2e chance |
| Ass AUDACE | M. MEROUR | Conteur amateur |
| Ass GADEPAM | Mme Sergine BOUTRIN | Directrice |
| Collectif Jazz | Melle Marion GONZALEZ | |
| | M. Roland LOE MIE | directeur artistique |
| | M. Thierry TIAN SIO PO | Plasticien |
| | M. de MONTCHOT | plasticien designer |
| | M. José LEGRAND | plasticien |
| REMIRE MONTJOLY | | |
| CUCS Rémière Montjoly | M. Jean-Marc AIMABLE | Directeur |
| Centre d'arts et de culture Pagaret | Mme Cynthia BACHE | Responsable de la programmation et de l'animation |
| | Mme Véro WALLON | Céramiste |
| KOUROU | | |
| Municipalité | Mme Isabelle NIVEAU | Maire adjointe chargée de la politique ed la ville |
| CUCS | Mme Jeanne VARLIN | Directrice de la politique de la ville |
| Ass 4D Hip Hop Style | M Rodney N'GWETE | Danseur |
| Ass Dynamique System | Mme Karine RINGUET | Animatrice de danse |
| Ass Libi Na Wan | Mme Lidia BENA | chargée de mission |
| FOAG | M. Jean Aubéric CHARLES | Coordinateur général et président de Teleuyu |
| | M. Claude FAVIER | Encadreur et galeriste |
| SAINT LAURENT DU MARONI | | |
| Municipalité | M. Léon BERTRAND | Maire et Pdt CCOG |
| | M. Marc DUCOURRAY | Directeur des affaires culturelles |
| Ecole de musique de Saint Laurent | Mme DESMANGLES | Directrice |
| Bibliothèque de Saint Laurent | Mme Martine PALTON | Directrice |
| | Mme Céline DELAVAL | Chef de projet et son équipe |
| | Mme Claire BRUNEL | assistante chef de projet future directrice CCML |
| CUCS | M. Abdul Asai CHONG HA TEUNG | animateur Jeunesse |
| | M. Patrick LACASSE | Plasticien |
| | Mme Claudia CHARLEY | Plasticienne |
| Asso Chercheurs d'arts | M. Cédric MISTRAL | Plasticien |
| Ass Hanaba Lokono (village balaté) | Mme | représentante de Mme Brigitte WINGARDE |
| | M. Daniel GIMENEZ | |
| Ass Meki Wl Libi Na Wan (St Jean) | M. BENOIT | Artiste peintre |
| Label Transportation/Transamazon | Michael CHRISTOPHE | directeur artistique |
| | Evelyne GUILLAUME | directrice artistique |
| Cie KS and Co | Serge ABATTUCCI | directeur artistique |
| Ass MAMA BOBI | M. Marc PERRAUD | Responsable |
| KRAKEMANTO | Franck COMPER | Conteur |
| AWALA TALINAPO | | |
| Municipalité | M. Jean Paul FERREIRA | Maire |
| | M. Michel THERESE | Chef couturier |
| | M. Daniel WILLIAM | Chef couturier |
| | Mme Katia KUKAWKA | Conservatrice du patrimoine- nouveau MCG |
| | M. Jean Michel BEAUDET | Ethnomusicologue |
| MARIPASOULA | | |
| Education Nationale | M. Serge ANELLI | Provisseur adjoint, responsable SEGPA |
| Association Saut Maripa | M. Sylvester FRAUMAR | PD/ ass Saut Maripa / radio |
| La bande à Will | M. Emmanuel ANELLI | |
| | M. Gautero SOUTOU | Responsable d'antenne |
| Antenne Région Guyane | M. Topo LAMA | Responsable administratif |
| Ass Afikan Lutu | M. Jean-Paul ALKAN | Agent de devt local PNR |
| | M. Fori RICARDO | Président |
| | M. Romain VAVA | Capitaine |
| PAPAICHTON | | |
| Municipalité | M. Jean BONANA | Maire adjoint chargé de la culture |
| Wan Ton Melody | M. Marcel KOLSE | Membre du groupe |
| | | Membre du groupe et adjoint au maire |
| REGINA | | |
| ECO Musée municipal | M. Damien HANRIOT | Directeur |
| Ville de Montsinéry | | |
| | M. Patrick LECANTE | Maire |
| | M. CAZALAS | DGS |
| Municipalité | | |
| Entretiens en France | | |
| Département d'Ethnologie et Centre de Recherche Interdisciplinaire en Anthropologie Université de Strasbourg | M. Eric NAVET | Ethnologue |
| Atelier Design Laboratoire CRATerre- Université de Grenoble | M. Patrick DOAT | Professeur à l'école d'architecture |

ANNEXES

- Annexe 1** Liste des personnes rencontrées
- Annexe 2** les Régions Ultrapériphériques, un atout pour l'Europe – Communication de la Commission Européenne - 17/10/2008
- Annexe 3** L'Agenda 21 de la Culture et ses indicateurs
- Annexe 4** Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail
- Annexe 5** Extrait de l'Atlas interactif des langues en danger - UNESCO
- Annexe 6** Enseignements artistiques et territoires – Schémas départementaux Musique-danse-théâtre, Vade-mecum
- Annexe 7** L'intercommunalité culturelle : état des lieux – synthèse du rapport d'études « *L'intercommunalité culturelle en France* » - Grenoble, Observatoire des Politiques Culturelles – Février 2008
- Annexe 8** Impact sur les publics du théâtre conventionné Kokolampoe et structure de ses produits financiers (Compagnie KS and Co)